



SUPPLÉMENT
RAPPORT DE
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
2014



TABLE DES MATIERES

GOVERNANCE	5
Parité dans les instances de gouvernance du Groupe	5
Diversité par tranche d'âge des instances de gouvernance	6
Mécanismes de suivi et de contrôle des instances de gouvernances des filiales	9
Enjeux de développement durable des filiales et actions phares 2014 des filiales du Groupe	10
Les partenariats et engagements des filiales du Groupe	15
Relations et satisfaction clients	18
Protection des données et de la vie privée	21
Politiques / mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs/clients ..	23
Détail des montants des politiques de mécénat.....	24
TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	26
Maîtrise des impacts environnementaux directs dus aux métiers (tableau de synthèse)	26
Déchets	27
Eau	29
Matières premières.....	31
Nuisances sonores.....	32
Rejets	33
RESPONSABILITE INTERNE	35
RESSOURCES HUMAINES	35
Rémunérations moyennes annuelles brutes 2015 (périmètre social France)	35
Organisation du dialogue social dans les entités du Groupe	36
Principales mesures prises en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en 2014.....	37
Principales mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap dans le Groupe	38
Bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail	39
FONCTIONNEMENT INTERNE	40
Plans d'actions et objectifs du programme Ecotidien.....	40

Thématiques d'actions engagées en 2014 dans les politiques internes RSE	42
Démarches de certification interne dans les domaines de la gestion durable	43
Sensibilisation et formation des collaborateurs sur les enjeux du développement durable.....	44
Consommation totale d'énergie/m ² et par collaborateur.....	46
Consommation d'énergies renouvelables	47
Volume des déchets	478
Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant l'environnement	49
Processus d'achats responsables et relations avec les sous-traitants et les fournisseurs.....	52
Part des opérations intégrant des critères d'achats responsables	56
Volume financier des achats auprès des entreprises adaptées	56
Modalités de prise en compte de la RSE dans la relation avec les fournisseurs et les sous-traitants	56
Délai de paiement des fournisseurs.....	59
LOYAUTE DES PRATIQUES ET TRANSPARENCE.....	60
Formation des collaborateurs du Groupe sur la lutte contre le blanchiment et la corruption	60
Griefs, amendes, actions en justice	61

GOVERNANCE

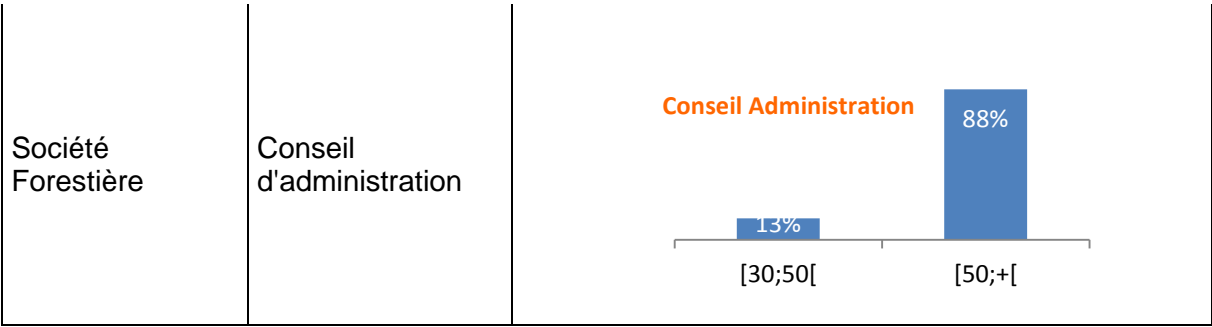
PARITE DANS LES INSTANCES DE GOUVERNANCE DU GROUPE

Entités	Conseil d'administration		Commission de surveillance		Directoire		CODIR		COMEX		Mandataires sociaux	
	Parité	% F	Parité	% F	Parité	% F	Parité	% F	Parité	% F	Parité	% F
Etablissement public			2F et 11H	15%			6F et 9H	40%				
CNP Assurances et filiales	6F et 13 H	32%	1F et 12H	8%	1F et 4H	20%	3F et 4H	43%	5F et 8H	38%		
Informatique CDC et CNP-TI									3F et 3H	50%		
Egis et filiales	4F et 5H	44%					4F et 31H	11,4 %	2F et 7H	22%		
SNI et filiales	77F et 149H	34%	11F et 23H	32%	5H		40F et 47H	46%	2F et 11H	15%	1F et 8H	11%
Icade et filiales	4F et 9H	31%					9F et 25H	26%	3F et 4H	43%	1H	
Compagnie des Alpes	3F et 9H	25%					1H		6F et 4H	60%	1F et 1H	50%
Qualium Investissement	3F et 3H	50%					1H		4H		3H	
SCET	2F et 5H	29%									1H	
Société Forestière et filiales	1F et 8H	11%			2H		1F et 9H	10%			1H	
Transdev	6H et 1F	16%							7H et 1F	14%		

DIVERSITE PAR TRANCHE D'AGE DES INSTANCES DE GOUVERNANCE

Entités	Type de gouvernance	Répartition par âge												
CNP Assurances	Conseil d'administration	<p>Comex</p> <table border="1"> <tr> <th>Tranche d'âge</th> <th>Pourcentage</th> </tr> <tr> <td>[30;50[</td> <td>31%</td> </tr> <tr> <td>[50;+[</td> <td>69%</td> </tr> </table>	Tranche d'âge	Pourcentage	[30;50[31%	[50;+[69%						
Tranche d'âge	Pourcentage													
[30;50[31%													
[50;+[69%													
Informatique CDC et CNP-TI	Comex	<p>Comex</p> <table border="1"> <tr> <th>Tranche d'âge</th> <th>Pourcentage</th> </tr> <tr> <td>[30;50[</td> <td>83%</td> </tr> <tr> <td>[50;+[</td> <td>17%</td> </tr> </table>	Tranche d'âge	Pourcentage	[30;50[83%	[50;+[17%						
Tranche d'âge	Pourcentage													
[30;50[83%													
[50;+[17%													
Egis	Conseil d'administration	<p>Conseil Administration</p> <table border="1"> <tr> <th>Tranche d'âge</th> <th>Pourcentage</th> </tr> <tr> <td>[30;50[</td> <td>0%</td> </tr> <tr> <td>[50;+[</td> <td>100%</td> </tr> </table> <p>Codir/Comex</p> <table border="1"> <tr> <th>Tranche d'âge</th> <th>Pourcentage</th> </tr> <tr> <td>[30;50[</td> <td>41%</td> </tr> <tr> <td>[50;+[</td> <td>59%</td> </tr> </table>	Tranche d'âge	Pourcentage	[30;50[0%	[50;+[100%	Tranche d'âge	Pourcentage	[30;50[41%	[50;+[59%
Tranche d'âge	Pourcentage													
[30;50[0%													
[50;+[100%													
Tranche d'âge	Pourcentage													
[30;50[41%													
[50;+[59%													
SNI	Directoire Conseil de surveillance	<p>Directoire</p> <table border="1"> <tr> <th>Tranche d'âge</th> <th>Pourcentage</th> </tr> <tr> <td>[30;50[</td> <td>60%</td> </tr> <tr> <td>[50;+[</td> <td>40%</td> </tr> </table> <p>Conseil Surveillance</p> <table border="1"> <tr> <th>Tranche d'âge</th> <th>Pourcentage</th> </tr> <tr> <td>[30;50[</td> <td>24%</td> </tr> <tr> <td>[50;+[</td> <td>76%</td> </tr> </table>	Tranche d'âge	Pourcentage	[30;50[60%	[50;+[40%	Tranche d'âge	Pourcentage	[30;50[24%	[50;+[76%
Tranche d'âge	Pourcentage													
[30;50[60%													
[50;+[40%													
Tranche d'âge	Pourcentage													
[30;50[24%													
[50;+[76%													

Icade	Conseil d'administration	<p>Codir</p> <p>44% [30;50[56% [50;+[</p> <p>Conseil Administration</p> <p>46% [30;50[54% [50;+[</p>
Compagnie des Alpes	Conseil d'administration	<p>Conseil Administration</p> <p>33% [30;50[67% [50;+[</p> <p>Comex</p> <p>60% [30;50[40% [50;+[</p>
Novethic	Comité stratégique	<p>Comité Stratégique</p> <p>60% [30;50[40% [50;+[</p>
Qualium Investissement	Conseil d'administration	<p>Conseil Administration</p> <p>67% [30;50[33% [50;+[</p> <p>Comex</p> <p>75% [30;50[25% [50;+[</p>
SCET	Conseil d'administration	<p>Conseil Administration</p> <p>43% [30;50[57% [50;+[</p>



MECANISMES DE SUIVI ET DE CONTROLE DES INSTANCES DE GOUVERNANCES DES FILIALES

Existence d'un processus/mécanisme formalisé permettant :	D'éviter les conflits d'intérêt	De suivre la performance du conseil d'administration	Aux salariés de faire des recommandations au CA/CS	Aux actionnaires de faire des recommandations au CA/CS	Aux instances de gouvernance de consulter les parties prenantes
Bpifrance groupe	Oui	non	Oui	Oui	Oui (Comité national d'orientation)
Compagnie des Alpes	Oui	Oui (exercice réalisé en 2014)	Oui	-	-
CDC Biodiversité	Non	non	Non	Non	Oui (comité scientifique)
CDC Climat	Non	non	Non	Non	-
CDC Infrastructures	Non	non	Non	Oui	-
CNP Assurances	Oui	oui	Oui	Oui	-
Egis	Oui	non	Oui	Oui	Oui (Comité d'orientation développement durable)
Groupe SNI	Oui	non	Oui	Oui	Oui Etude d'opinion RSE avec l'ensemble de parties prenantes
Icade	Oui	Oui (exercice réalisé en 2014)	nc	-	Oui Comité d'orientation stratégique RSE créé en 2014
Informatique CDC	Non	non	Non	Oui	-
Novethic	Non	non	Nc	-	-
Qualium Investissement	Oui	non	Non	Oui	-
SCET	Non	non	Oui	-	-
Société Forestière	oui	non	Oui	Oui	-
Transdev	Oui	oui	nc	-	-
CDC International Capital	Oui	oui	non	Oui	-
Total et tendance →↗↘	10 / 16 ↗	5/16 →	7/16→		

ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES FILIALES ET ACTIONS PHARES 2014 DES FILIALES DU GROUPE

FILIALES	ENJEUX STRATEGIQUES	ACTIONS 2014
CDC Biodiversité	<p>L'activité de CDC Biodiversité consiste à agir pour la nature, dans les domaines de l'écologie et des paysages. En 2013, l'action et l'engagement de CDC Biodiversité ont obtenu la reconnaissance du Ministère de l'écologie au titre de sa contribution à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité. CDC Biodiversité dirige également une mission de recherche (Mission Economie de la Biodiversité), financée par la Caisse des Dépôts, visant à inventer des mécanismes économiques utiles au financement pérenne de l'action en faveur de la biodiversité, et des méthodes permettant d'intégrer les enjeux de la biodiversité dans les activités économiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Publications des lettres <i>BIODIV'2050</i> sur des thèmes variés : enjeux de la compensation écologique, diversité génétique des plantes cultivées, écologie urbaine ; - Déploiement d'un service aux maîtres d'ouvrage de petits projets de compensation en leur rendant accessible la mise en œuvre effective de leur compensation
Bpifrance	<ul style="list-style-type: none"> - Un acteur financier responsable, qui intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans la pratique de ses activités. - 4 priorités : le développement de l'emploi, dont l'emploi des jeunes, le soutien des entreprises en développement dans la transition énergétique et écologique, l'entrepreneuriat féminin, la qualité de la gouvernance et du management 	<ul style="list-style-type: none"> - Traduction des engagements et de la stratégie RSE de Bpifrance dans une charte validée par ses parties prenantes - Définition des modalités d'intégration de l'analyse RSE sur l'ensemble des métiers - Réalisation d'une enquête traduisant une prise en compte croissante des enjeux ESG, tant par les sociétés de gestion - dont 64 % des répondantes déclarent avoir formalisé une politique ESG dans leur processus d'investissement, contre la moitié l'année précédente - que par les entreprises investies, qui, aux ¾, agissent pour réduire leur empreinte environnementale (contre 60 %) et, à près de 60 % (contre 48 %), ont mis en place ou envisagent la mise en place d'un dispositif d'intéressement de leurs salariés. - Mesure étendue des impacts environnementaux de fonctionnement interne - Poursuite du programme de formation-action collective de dirigeants d'entreprises, initié en 2013, pour qu'ils conçoivent et mettent en œuvre leurs propres stratégies et plans

		<p>d'action de développement responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sessions de formation aux dirigeants d'entreprises investies par le fonds régional Ile de France Capital et aux dirigeants d'entreprises Bpifrance Excellence accompagnées en financement et innovation - Collecte et diffusion de bonnes pratiques RSE des clients, partenariat avec un site internet et un quotidien national - Partenariat avec la Fédération des femmes administrateurs ; participation aux manifestations qui promeuvent et œuvrent pour soutenir l'entrepreneuriat féminin, telles que le sommet mondial des femmes à Paris en juin 2014, le World Forum Convergence en septembre et le prix de l'entrepreneuriat féminin de la CGPME ; enquête sur la place respective des hommes et femmes dans les entreprises - Signature de la Déclaration Mondiale sur le Changement climatique
Compagnie des Alpes	<p>La politique de développement durable de la Compagnie des Alpes s'axe autour des notions d'énergie, de la gestion de la ressource en eau, de la biodiversité ; de l'emploi ; de la solidarité.</p>	
CDC International Capital	<p>Prise en compte des enjeux extra-financiers dans les décisions d'investissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation ESG - Procédure d'investissement responsable
CDC Climat	<ul style="list-style-type: none"> - Activité de recherche autour de la Transition vers une économie sobre en carbone et adaptée au changement climatique déclinée en 3 axes : politiques carbone, industrie & énergie ; actions climatiques & territoires ; climat, investissement & aide à la décision - Activité Transition écologique et énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du projet 5 E visant à financer l'efficacité énergétique des entreprises - Poursuite d'un projet d'étude du développement d'une nouvelle approche d'optimisation énergétique basée sur l'instrumentation des bâtiments en capteur, le stockage et l'analyse de données
CNP Assurances	<p>La démarche RSE du groupe CNP Assurances est structurée autour de quatre engagements forts, qui inspirent l'ensemble des actions.</p> <p>Pour une protection de tous : contribution à la lutte contre l'exclusion financière ; conception de produits et services à</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contractualisation de la prise en compte de l'impact sur l'environnement, la santé et la sécurité des usagers dans tous les mandats de gestion en copropriété via une "charte travaux verts" - Développement par les experts ISR des sociétés de gestion de CNP Assurances d'une approche risque carbone et opportunité

	<p>avantage sociétal ; satisfaction des assurés.</p> <p>Pour une économie durable : investissements responsables, soutien aux enjeux d'avenir : les PME et la transition énergétique et écologique ; achats responsables</p> <p>Pour une entreprise attractive : développer les compétences en ligne avec la stratégie du Groupe ; proposer un environnement de travail propice au bien-être et à la performance ; déployer une politique d'égalité professionnelle engagée.</p> <p>Pour une société humaine : réduction de l'empreinte environnementale ; gestion de l'impact carbone ; maîtrise de notre impact local.</p>	
CDC Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement : Participation à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, Contribution à la maîtrise des ressources énergétiques, Réduction de l'impact sur l'équilibre hydrique, Maîtrise des impacts sur la biodiversité, Prévention de la pollution et des nuisances - Social : Gestion responsable des ressources humaines, Respect des standards sociaux par les sous-traitants et fournisseurs, Souci du territoire local et du dialogue avec les parties prenantes - Gouvernance : Connaissance profonde des partenaires, Gouvernance efficace 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de la ferme éolienne offshore de Butendiek, en mer du Nord - Signature d'une convention entre la Société de la Rocade L2 de Marseille et Planète Emergence pour monter un projet d'art urbain utilisant comme support les murs de la L2
Egis	<ul style="list-style-type: none"> - Faire du développement durable – et en particulier de la transition écologique et énergétique - un véritable levier de différenciation de l'offre, de création de valeur au service de la compétitivité d'Egis et de l'attractivité des territoires - Développer l'ancrage territorial grâce à une politique soutenue d'implication des parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement de la nouvelle feuille de route DD/RSE 2014– 2017 - Développement de nouvelles offres : BNV Mobility, électro-mobilité, Clip'n clim, e-portfolio, wind-it, étude participative du cadre de vie - Mise en place d'un comité <i>new business</i>
Groupe SNI	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser l'impact 	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan du plan stratégique énergétique du

	<p>environnemental des projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager une gestion économe et durable des ressources naturelles - Améliorer la qualité de l'environnement intérieur et l'adaptabilité des logements - Sensibiliser, faciliter l'accès à l'information et rendre compte 	<p>Groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan du déploiement de la grille d'analyse "étalement urbain" - Mise en production du module réhabilitation et le lancement du module VEFA pour l'indicateur SNI Environnement permettant la cotation de la performance et de l'impact environnemental des projets sur les questions énergie, eau et santé pour les projets de réhabilitations du Groupe SNI - Actualisation triennale du bilan carbone Groupe et des bilans réglementaires GES - Lancement de l'audit par un prestataire de la démarche RSE étendue à toutes les entités du Groupe
Icade	<p>La RSE est pleinement intégrée à notre projet d'entreprise, incarné par l'expression : « Nous donnons vie à la ville » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à mieux vivre en ville, en particulier dans les grandes agglomérations. - Contribuer aux grands défis du climat et de la qualité de vie - Construire une démarche collaborative au service de la ville durable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement du Comité stratégique RSE, regroupant les membres du Comex et un panel d'experts représentant des parties prenantes - Réduction des émissions de CO2 et de consommation d'énergie de la Foncière, conformément aux objectifs 2020 et à la signature de la charte Pelletier du Plan Bâtiment Durable signée en mars 2014 - Mise en place d'une démarche d'amélioration de la biodiversité avec définition d'indicateurs de suivi sur un premier parc d'affaires (opération Pilote de la nouvelle labellisation "Biodiversity" sur projet Veolia) - Accroissement des certifications environnementales : 100 % des immeubles neufs d'Icade Foncière certifiés HQE ou BREEAM, certification HQE en exploitation pour la Tour EQHO, certifications d'opérations HQE aménagement sur La Riche et Closbilles - Formalisation d'un plan d'action relatif à l'accord intergénérationnel - Fusion des équipes Icade/Silic - Lancement du HUB, outil d'innovation qui regroupe près d'un tiers des collaborateurs autour de 17 programmes de travail - Charte emploi /insertion signée pour la construction du siège Veolia - Systématisation de la démarche Achats Responsable au sein de la Foncière et de la Promotion
Informatique CDC	Intégration de critères de développement durable lors de	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction de la politique développement durable d'Informatique CDC

	lancements de nouveaux projets informatiques.	
Qualium	- Prise en compte des enjeux extra-financiers tout au long du cycle d'investissement	- Diffusion de la Charte d'Investisseur Responsable

LES PARTENARIATS ET ENGAGEMENTS DES FILIALES DU GROUPE

CDC Biodiversité

- Expert pour le compte du Groupe dans des instances ou initiatives de place : par exemple, sur la Déclaration sur le Capital Naturel, administrateur de l'association CIBI créée en 2013 et porteuse d'un label Biodiversité et immobilier
- Participation à des groupes de travail (Orée, EpE) et d'expertise (BBOP, Plateforme européenne Business and Biodiversity, No Net Loss Initiative) et est membre du COS de la Fondation pour la Recherche et la Biodiversité.
- Conventions de partenariat opérationnelles avec : Conservatoire Espaces Naturels Aquitaine, Conservatoire Espaces Naturels PACA, Conservatoire Espaces Naturels Midi-Pyrénées, Fédération de Chasse des Landes

Bpifrance

Bpifrance Investissement est signataire des UN PRI et membre de l'Association Française des Investisseurs de Croissance, dont elle a signé la charte. Bpifrance est signataire de la déclaration sur le Changement Climatique. Bpifrance est également partenaire de la Fédération des Femmes Administrateur et membre du Club Finance de l'Observatoire de la RSE, ainsi, enfin, que des associations et/ou organisations professionnelles proches de ses activités. Elle est également membre de la Fédération bancaire française (FBF), Association Française des Sociétés Financières (ASF)

CDC International Capital

Adhésions à la charte ESG de l'AFIC et aux PRI

CDC Climat

- Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (Benoit Leguet membre du Comité de supervision),
- Comité 21 (Pierre Ducret membre du comité d'expert)
- International Emissions Trading Association (IETA) (participation de l'équipe de recherche aux groupes de travail sur la politique énergie climat européenne, sur la préparation de la COP21 et sur les mécanismes de financement)
- 2°Initiative Investing (Jean-Pierre Sicard Président)
- Vivapolis (Adhésion à la démarche de promotion du modèle urbain français, au titre de son activité de recherche sur les politiques climatiques locales).
- Déclaration internationale initiée par la Banque mondiale « Put a price on carbon » (soutien)
- Association pour la Promotion de la Recherche sur Economie du Climat (Pierre Ducret Président, Jean-Pierre Sicard SecrétaireGénéral)
- Chaire Economie du Climat (financement)

CNP Assurances

- CNP Assurances a signé la déclaration de Kyoto de l'Association de Genève
- Signataire du Pacte Mondial depuis 2003. Après CNP Argentine et le groupe Caixa Seguradora, CNP UniCredit Vita a également adhéré au Pacte en 2010.
- Signature des Principes pour l'investissement responsable (PRI) en 2011.
- Signature de la charte UDA confirme le respect de la diversité et des droits de l'homme dans les actions de communication.
- Egalement membre de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA)

Egis

- Principaux engagements : adhésion au pacte Mondial (depuis 2011), charte Vivapolis (2014), principes directeurs pour un dialogue constructif avec les parties prenantes (janvier 2015)
- Principales affiliations :
 - o Syntec ingénierie dont le PDG d'Egis a été nommé Président en septembre 2014. Egis est représenté dans plusieurs bureaux et commissions et assure en particulier la présidence de la Commission Innovation.
 - o Différentes associations en lien avec les métiers d'Egis (transports, Bâtiment) :
 - IDDRIM (Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures de Mobilité), présidence du Comité Ingénierie et membre de plusieurs comités.
 - IBTTA (International Bridges, Tunnels, Turnpikes Association)
 - France GBT (Green Building Council)
 - Institut de maîtrise des Risques
- Associations en lien avec le DD :
 - o Collège des Directeurs DD (membre du CA),
 - o Décider Ensemble (membre du CA),
 - o Club France DD,
 - o Comité 21 (membre du comité prospectif, du groupe de travail Solutions climat)
- Pôles de compétitivité (Advancity, Aerospace Valley, Lyon Urban Truck and Buses, I-Trans)
- Fondations : Fondation Palladio (membre fondateur), Fondation Prospective et Innovation
- Club Climat Energie de SQY (membre du CA)
- Membre de l'ANRT

Icade

- EPRA (European Public Real Estate Association) : Serge Grzybowski, Président-directeur général d'Icade est Président de l'EPRA depuis mars 2014
- France GBC : membre du Conseil d'Administration
- participation à la transition énergétique du Grand Paris ;
- association HQE : co-pilotage du Groupe de Travail nouveau référentiel HQE
- Plan Bâtiment Durable : participation aux groupes de travail
- Plaine Commune Promotion : adhérent
- Alec (agence locale de l'énergie et du climat Plaine Commune) : adhérent
- Club Vitecc : adhérent
- participation à la définition de la normalisation de l'aménagement durable des quartiers d'affaires avec l'AFNOR ;
- participation à de nombreuses associations et groupes de travail, tels la Fédération des Sociétés Immobilières et Foncières, l'Observatoire Régional de l'Immobilier d'Entreprise en Ile de France, ou l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique.
- participation à la commission technique de la Fédération de la Promotion Immobilière (FPI) dans le groupe de travail « 500 000 logements » piloté par l'Etat ;
- participation au comité d'application de la marque NF Logement (Cerqual) pour la création du futur référentiel générique de certification dédié au logement ;
- participation à la création de l'association ADIVbois pour accompagner la mise en œuvre du programme « construction bois » du plan gouvernemental de la nouvelle France industrielle
- Partenaire de l'ADI (Association des directeurs immobiliers)

Informatique CDC

- dans le cadre du contrat 100% énergie verte, une partie du surcout permet de financer les recherches sur les ENR
- 10K€ de dons en 2014 à Uniscité dans le cadre de l'organisation des journées d'actions citoyennes

CDC Infrastructure

- PRI : participation à des groupes de travail

Qualium investissement

- signataire des PRI depuis 2010.
- membre de deux associations professionnelles :
 - o AFIC (Association Française des Investisseurs pour la Croissance), dont le Président de Qualium est administrateur
 - o EVCA (European Venture Capital Association), présidence de la commission transmission

SNI

- associations régionales de l'Union Sociale pour l'Habitat dont les ESH du groupe SNI sont membres
- Fédération des entreprises sociales pour l'habitat, 1 représentant au conseil fédéral

Transdev

- engagements internationaux : Global Compact (2003)
- engagement nationaux : Charte de la Diversité, Charte inter-entreprises
- Adhésion aux associations professionnelles mondiale : UITP
- Adhésion aux associations professionnelles françaises : UTP, FNTV
- Soutien de nombreux programmes, via sa Fondation par exemple l'initiative "Bridging the Gap".

RELATIONS ET SATISFACTION CLIENTS

Entités	Types de clients	Gestion de la relation clientèle et de la loyauté des pratiques	Mesure et suivi de la satisfaction client
➤ <u>ETABLISSEMENT PUBLIC</u>			
Direction du développement territorial et du réseau	<ul style="list-style-type: none"> - Institutions publiques, collectivités territoriales, associations d'élus - acteurs économiques et du développement territorial. 	<ul style="list-style-type: none"> - Certification ISO 9001 : création, maintien et développement de la relation client. - Actions de communication (séminaires, salons,...) 	Baromètre de notoriété, mesure quotidienne par le réseau des directions régionales grâce à des visites régulières (rendez-vous avec élus, territoires), suivis des appels téléphoniques (statistiques), suivi des réclamations client (fiche de progrès)...
Direction des Fonds d'Epargne	Personnes morales : <ul style="list-style-type: none"> - collectivités, - secteur hospitalier, - associations, - Établissements financiers, etc 	Relation client assurée par le réseau des directions régionales, les relations téléphoniques, des supports comme des plaquettes commerciales, et la présence à des salons, colloques...	Réalisation d'enquêtes de satisfaction auprès des organismes de logement social.
Direction des retraites et de la solidarité	<ul style="list-style-type: none"> - Pensionnés (3,4 millions de pensionnés soit 1 retraité sur 5 en France) - Cotisants ou affiliés et organisations (7,4 millions) - Employeurs publics (de 75 000 employeurs publics) : collectivités territoriales, Établissements hospitaliers... 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la relation clients multicanaux : courriel, téléphone, espaces personnalisés sur le web, entretien information retraite. - Développement d'une stratégie digitale globale - Certification Iso des processus d'information et communication de fonds gérés - Observatoire clients et dispositifs d'écoute animés par la direction de la relation clients 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositifs d'évaluation de la satisfaction déployés (enquête de satisfaction, baromètre, ...) portant sur la relation clients (centre d'appel, traitement des demandes, ...) ou sur les prestations fournies par les fonds. Au total, sept dispositifs déployés et plus de 10 000 questionnaires traités. - Suivi de la qualité de la relation clients par des indicateurs (taux de réponse, délais de traitement...)
Direction des services bancaires	Professions juridiques Organismes sociaux Institutionnels d'intérêt général	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un dispositif de proximité : un chargé de clientèle face à chaque client ; visites régulières sur place ; des relations suivies avec les instances de professions juridiques clients ; des panels de clients. Dispositif complété par la refonte de la banque en ligne - Suivi assuré par le service Qualité 	Enquêtes menées auprès des différents segments de clientèles

➤ **FILIALES**

Bpifrance	Sociétés de gestion Investisseurs	Relations clientèle de proximité grâce au maillage du territoire et aux rencontres professionnelles fréquentes : réseau de clients "Bpifrance Excellence », site de mise en réseau des PME et des investisseurs en capital, accompagnement et formation à la RSE Dispositif de gestion des réclamations clients mis en place pour les activités d'investissement	Enquête de satisfaction réalisée en 2014
Compagnie des Alpes	Visiteurs des parcs et des domaines skiables	L'objectif principal de rentabilité de la CDA repose sur la « Très Grande Satisfaction » du client Organisation de forums d'accueil et de formations pour les employés, avant le début de chaque saison, pour veiller au bon accueil des clients, mais aussi pour l'apprentissage des procédures d'exploitation, de prévention sécurité. Formation et sensibilisation assurées dans le cadre de l'université interne	Réalisation d'enquêtes régulières : satisfaction client en hausse sur l'ensemble de l'activité. Les études menées permettent, au-delà de la mesure de la de satisfaction, d'affiner les motifs d'implication des clients (quels critères décisifs déclenchent la « Très Grande Satisfaction », la recommandation et le niveau d'affinité pour une destination).
CNP Assurances	Assurés individuels, partenaires distributeurs : banques, collectivités locales, associations, entreprises, mutuelles	<ul style="list-style-type: none"> - Certification CNP Assurances et plusieurs filiales ISO 9001. - Vérification de la conformité des documents contractuels à chaque étape du circuit de conception des nouveaux produits - Service de médiation et raccourcissement du délais de traitement des réclamations à moins de 2 mois 	<p>Enquêtes menées périodiquement par les entités du groupe CNP Assurances (en France et à l'international) auprès des assurés et des partenaires-distributeurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 enquêtes de satisfaction sur les processus de gestion des contrats individuels (taux de satisfaction des appelants LBP et Ametis de 88%). - enquête de satisfaction auprès des partenaires de CNP Assurances et baromètre de satisfaction « métier » auprès du partenaire- distributeur Caisse d'Epargne : la satisfaction globale progresse à 60% - enquête annuelle de satisfaction auprès des collectivités et établissements assurés en prévoyance : 83% des répondants sont satisfaits. - A l'international, des enquêtes de satisfaction sont réalisées auprès des clients dans toutes les filiales - Pour la deuxième année consécutive, le groupe Caixa Seguradora, a été désigné meilleur assureur par le site ReclameAQUI qui récompense chaque année les entreprises en matière de relation clients.
Egis	Maitres d'ouvrage publics et privés	Relation clients gérée sur chaque projet. Thème intégré à la Charte de déontologie	Dans le cadre de la certification ISO 9001, remontée des sociétés Egis certifiées à la maison-mère des résultats des enquêtes de satisfaction client menées.
Icade	Clients institutionnels, locataires et acquéreur du parc,	Certification NF de la Promotion : pratiques loyales et respect des clients (bon suivi des réclamations, du SAV...)	Pour la promotion, tous les acquéreurs font l'objet d'enquêtes de satisfaction leur permettant d'exprimer leurs attentes et leur

	collectivités locales	Service Client (entre d'appel et outil informatique) pour la Foncière	ressenti sur la qualité des produits ainsi que sur la qualité (construction d'une matrice de matérialité des différents enjeux et attentes de ces clients). Démarche d'amélioration du « Parcours client » en partenariat avec le master Distribution et relation clients de l'université Paris Dauphine.
Informatique CDC	Conventions de suivi encadrant la relation clients et les pratiques loyales		Enquêtes de satisfaction clients
Qualium Investissement	Investisseurs (une quarantaine de souscripteurs)	Création d'un mode opératoire sur la centralisation et le traitement des réclamations relatives au fonds gérés par Qualium Investissement grâce à une boîte mail dédiée. Le délai de réponse est de deux mois maximum après réception de la réclamation conformément à la réglementation AMF. Réunion mensuelle avec les investisseurs des fonds	-
SNI	Acquéreur de logement Locataires ou propriétaires des logements Collectivités locales	Garantie de rachat donnée à l'acquéreur dans le cadre d'une vente à l'unité de logement. Charte de vente responsable aux locataires	Le groupe SNI fait réaliser chaque année un baromètre de satisfaction clients qui est commun à l'ensemble de ses filiales.
Société forestière	Propriétaires de forêts	Formalisation de ses relations avec les propriétaires de forêts dans le manuel de gestion durable de la Société Forestière certifié ISO 9001. La qualité des informations données aux investisseurs privés sera renforcée à travers l'agrément AIFM sollicitée par la Société Forestière auprès de l'Autorité des Marchés Financiers	Existence d'un indicateur permettant de mesurer la satisfaction client : nombre de réclamations annuelles formulées par des clients de la Société Forestière qui ont fait l'objet d'une fiche incident conformément au manuel qualité de la certification ISO 9001.
Transdev	Autorités organisatrices Passagers des transports en commun	Moyens de communication avec les usagers : agences client; outils de communication (sites internet, brochures, affichages, applications mobiles), contact avec les agents, traitement des réclamations...	Baromètre pays, enquêtes locales

PROTECTION DES DONNEES ET DE LA VIE PRIVEE

CDC Biodiversité	Charte IT signée en 2014.
BPI	<p>La protection des données est assurée, pour les données privées, par le dispositif de déclaration à la CNIL dans tous les cas nécessaires, et, pour les données clients, d'une part, par la sécurité des systèmes informatiques, d'autre part, par le secret bancaire, qui doit être appliqué par chaque collaborateur et par l'établissement.</p> <p>La communication externe de données ou informations relatives à un client ou groupe de clients ne peut donc être réalisée que dans ce cadre. Les flux ou containers éventuels d'informations transmis sont chiffrés ou assortis de codes d'accès, voire anonymisés, au cas par cas. La sécurité du SI de Bpifrance repose sur le responsable de la Sécurité des SI (RSSI). Le RSSI intervient sur l'ensemble du système d'information de Bpifrance, d'un point de vue organisationnel et technique. Il assure le pilotage de la sécurité du SI, coordonne et suit sa mise en oeuvre. Le RSSI est directement rattaché au Directeur de la Direction du SI (DSI). La Direction du Contrôle Permanent s'appuie sur le domaine SSI pour assurer tout ou partie de ses missions. Dans le cadre de ces missions, le RSSI dépend fonctionnellement du Directeur du Contrôle Permanent Bpifrance.</p>
Compagnie des Alpes	Salariés sensibilisés à la protection des informations sensibles
CDC Climat	Déclaration à la CNIL dans le cadre de la gestion des données des salariés.
CNP Assurances	<p>Une procédure Groupe très contrôlée</p> <p>L'assurance de personne repose sur la connaissance de données personnelles, donc sensibles. Le Groupe met la confidentialité des données personnelles de ses assurés, au cœur des processus de gestion et des obligations inscrites au Code de bonne conduite. Les informations médicales et personnelles des clients sont protégées par des procédures conformes à la réglementation en vigueur dans chaque pays d'implantation. Une veille dédiée a été mise en place. Une transposition générale dans les filiales. Les filiales françaises et internationales ont toutes mis en place un processus équivalent conforme à la réglementation du pays. Les filiales européennes suivent notamment la transposition locale de la directive européenne 95/46/EC sur les données des personnes et leur communication.</p> <p>CNP Assurances dispose d'un CIL (correspondant informatique et libertés) pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Celui-ci anime un réseau interne, diffuse les procédures, notamment via un Intranet dédié. L'application des procédures est contrôlée et le correspondant présente son bilan annuellement. La protection des données à caractère personnel est intégrée dès la conception des produits et services « privacy by design ».</p>
Egis	<p>La charte de déontologie qui s'applique à tous les collaborateurs évoque le devoir de confidentialité des collaborateurs d'Egis.</p> <p>Le code d'intégrité (publication 2014), qui s'applique également à tous les collaborateurs, précise les règles de confidentialité des informations auxquelles ont accès les collaborateurs dans le cadre de leurs fonctions</p> <p>La Charte des réseaux sociaux (publication 2014) rappelle les règles de bons usages et notamment la diffusion d'informations confidentielles liées à l'entreprise.</p> <p>Une procédure permet d'expliquer le système mis en place par la réglementation « informatique et libertés » et la manière de s'y conformer.</p> <p>La charte d'utilisation des ressources du système d'information précise les règles qui s'appliquent à toute personne ayant accès aux ressources informatiques du groupe.</p>
Etablissement public	En matière de protection des données et de la vie privée, les actions de l'Etablissement public portent principalement sur la sécurité informatique et la lutte contre la fraude. L'objectif de garantir un niveau de sécurité maximum est intégré notamment dans les plans stratégiques (comme Oser2014 pour la Direction des retraites et de la solidarité) et dans la gestion de tous les systèmes d'information. De même, la Direction des services bancaires veille à garantir à ses clients, le

	<p>meilleur niveau de sécurité pour leurs opérations ; la protection des sites Internet (CDC-Net et e-consignations) fait l'objet d'actions spécifiques.</p> <p>Un responsable de la Sécurité des systèmes d'information est en charge de la définition et de l'application de la politique de sécurité des systèmes d'information. Une charte du bon usage des systèmes d'information a été diffusée auprès de l'ensemble des collaborateurs.</p> <p>Nomination d'un correspondant CNIL.</p>
Icade	<p>Les politiques et procédures mises en place en matière de protection des données et de la vie privée des collaborateurs et des clients sont garanties par la politique de sécurité informatique de l'entreprise.</p>
CDC Infrastructure	<p>CDC Infrastructure n'entretient pas de relation « client ». Pour ce qui concerne les collaborateurs, les dispositions appliquées à la protection des données et de la vie privée sont précisées dans le règlement intérieur et le code de déontologie. Le règlement intérieur prévoit des dispositions relativement à l'usage des matériels et des systèmes d'information (en précisant par exemple une tolérance en matière d'usage à caractère privé). En conformité avec le Code Groupe Caisse des Dépôts, le Code de déontologie précise des dispositions en matière de secret professionnel et obligation de confidentialité notamment.</p>
Qualium Investissement	<p>Existence de clauses protectrices notamment dans les procédures informatiques.</p> <p>Nomination d'un correspondant CNIL</p>
SNI	<p>Gestion des habilitations stricte et mise en conformité avec le pack du logement social de la CNIL.</p> <p>Procédures pour la sécurisation des données et le contrôle de la transmission de données personnelles sous la surveillance du CIL pour vérifier si le transfert de données est autorisé.</p>
Société forestière	<p>Il existe une procédure de déclaration et de protection des données privées sur le site intranet de la Société Forestière. Le responsable informatique, également correspondant CNIL, est en charge de la protection des données privées.</p>
Transdev	<p>Chaque entité du groupe dispose de sa propre procédure.</p>

Cet enjeu est matériel pour peu d'entités du groupe, celles qui sont directement en contact avec des consommateurs ou clients physiques.

Concernant la Caisse des Dépôts, le champ de la santé relève directement de la responsabilité des mandants de la Direction des retraites et de la solidarité. Depuis 1992, sous l'impulsion de son conseil d'administration, la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), se mobilise pour mettre en place des actions destinées à réduire le nombre d'accidents et de maladies professionnelles et à assurer de meilleures conditions de travail pour les agents territoriaux et hospitaliers. Ainsi est né le Fonds national de prévention (FNP) des accidents du travail et des maladies professionnelles, créé par la loi du 17 juillet 2001 qui confie à cet organisme trois missions essentielles à destination des collectivités territoriales et des établissements publics de santé: 1/ Établir au plan national, les statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles constatées dans les collectivités territoriales et établissements publics de santé, en analysant leurs causes et les circonstances dans lesquelles ils sont survenus, leur fréquence et leurs effets ; 2/ Participer au financement, sous la forme de subventions, des mesures de prévention décidées par les collectivités et les établissements et qui sont conformes au programme d'actions du FNP ; 3/ Élaborer des recommandations d'actions en matière de prévention, par la capitalisation des expériences et la diffusion des bonnes pratiques. Depuis sa création, le FNP a soutenu financièrement 5 200 employeurs dans la mise en œuvre de leur politique de prévention des risques professionnels pour un montant de 70 millions d'euros.

En matière de sécurité des consommateurs, les enjeux de la Caisse des Dépôts portent principalement sur la sécurité informatique et la lutte contre la fraude. L'objectif de garantir un niveau de sécurité maximum est intégré notamment dans les plans stratégiques (comme Oser2014 pour la Direction des retraites et de la solidarité) et dans la gestion de tous les systèmes d'information. De même, la Direction des services bancaires veille à garantir à ses clients, le meilleur niveau de sécurité pour leurs opérations ; la protection des sites Internet (CDC-Net et e-consignations) fait l'objet d'actions spécifiques.

Le cœur de métier du groupe **CNP Assurances** n'a pas d'impact direct sur la santé des consommateurs. Cependant, sa filiale, Filassistance, a développé des opérations de prévention et l'assistance santé vie quotidienne aux particuliers notamment via des bilans « prévention de la perte d'autonomie » et « prévention de mémoire », aide ergonomique, service d'information et de soutien psychologique. De plus, CNP Assurances réalise des actions de prévention et santé au travail auprès des collectivités locales clientes. CNP CIH favorise également les examens médicaux préventifs.

Chez **Transdev**, la France et les Etats Unis disposent d'un dispositif d'alerte professionnelle anonyme, interne et externe.

Concernant **Egis**, Egis développe en direction des consommateurs des nouveaux services à la mobilité. Le maintien de leur sécurité fait partie du cahier de charges fonctionnelles de ces services. Egis dispose d'entités spécialisées dans la recherche de performances environnementales des bâtiments et des infrastructures, le confort des utilisateurs, l'ergonomie des interfaces homme-machine.

DETAIL DES MONTANTS DES POLITIQUES DE MECENAT

Montant dédiés aux actions de mécénat au titre de l'année 2014 en euros, et principaux axes de mécénat

Entité	Montant en €	Principaux axes
Compagnie des Alpes	400 000	nc
CDC Climat	300 000	Financement d'études en lien avec l'activité recherche de CDC Climat
CNP Assurances	1 200 000	<p>Les opérations de mécénat sont réalisées en partenariat avec des associations à la suite d'appels à projets qui en France sont portés pour partie par les salariés. Au Brésil, les employés sont investis dans la réalisation des actions de mécénat. Par ailleurs, le groupe Caixa Seguradora a des accords de coopération avec l'UNODC et l'UNESCO ou encore un contrat de prestation de service avec l'ONG Iniciativa Verde.</p> <p>En 2013, elle a créé l'Institut Caixa Seguros afin de structurer ses actions avec l'ONU pour l'amélioration des comportements sociaux. CNP Partners parraine une association de solidarité.</p> <p>La Fondation CNP Assurances</p> <p>Après 21 ans d'engagement, la Fondation a choisi de conserver la santé publique comme objet tout en l'ouvrant sur des enjeux plus sociétaux. Son budget en 2014 s'est élevé à 800 000 euros.</p>
Egis	245 000	<p>La somme est répartie comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fondation Egis (montant de la dotation) : 30 000€ - Sociétés Egis : 215 000€ environ

Caisse des Dépôts	15 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Mécénat national : 3 millions d'euros répartis sur les axes suivants: - prévention de l'illettrisme - solidarité urbaine - musique classique et contemporaine - Mécénat régional : 1,7 million d'euros. - Subvention au Théâtre des Champs-Élysées : 10 millions d'euros.
Icade	443 490	Axes de mécénat 2014 : la culture, le sport, les associations caritatives et les associations professionnelles.
Informatique CDC	10 000	10k€ pour le service civique Uniscité sous forme de don dans le cadre de la mise en œuvre de la journée d'actions citoyennes ICDC 2014
CDC Infrastructure	1 000	Don au profit de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque.
SNI	120 000	Soutien de la chaire immobilière (Ville et immobilier) de la fondation Paris Dauphine.
Transdev	222 000	Fondation Transdev a subventionné.

MAITRISE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DIRECTS DUS AUX METIERS (TABLEAU DE SYNTHESE)

	Eau	Matières premières	GES et rejets Air	Rejets Eau et Sol	Déchets	Nuisances sonores
Icade <i>Construction</i>	Certification HQE Guide de chantier	Création d'un observatoire de mesures de ses propres impacts en inventoriant l'usage des matériaux utilisés Promotion de la construction Bois	Hors CO2, impact négligeable	Certification HQE de toutes les nouvelles opérations	Traçabilité des déchets produits par les activités de déconstruction et de construction Pour les chantiers de promotion : certification NF et « Guide des prescriptions pour un chantier à faible impact environnemental »	Certification HQE systématique niveau très performant pour la cible Chantier à faible impact environnemental
Icade <i>Exploitation</i>	Campagne de sensibilisation Récupération des eaux pluviales		Hors CO2, impact négligeable	Certification Iso 14001 et surveillance des nappes phréatiques d'Aubervilliers et Saint Denis	Cartographie déchets du patrimoine de bureaux significatifs en exploitation Hausse de la part de déchets recyclables (42% en 2014 contre 39% en 2013)	Mesures acoustiques réglementaires sont néanmoins réalisées régulièrement pour les équipements ICPE
SNI <i>Construction</i>	Outils de simulation	Analyse environnementale Outil d'impact SNI Environnement	Recours à l'écoconception pour limiter les émissions de GES	charte "chantier à faibles nuisances"	Outil d'impact environnemental SNI Environnement Charte chantier faibles nuisances	charte "chantier à faibles nuisances"
SNI <i>exploitation</i>	Equipements hydroéconomes				Valorisation des déchets verts (espaces verts)	
CDA	Analyses régulières Utilisation raisonnée Politique enneigement	Numérisation et digitalisation des services pour limiter la consommation de papier générée	Contrat d'énergie renouvelable avec EDF Mesures spécifiques	Prévention de la fuite due à la casse de flexible hydraulique. Logiciel de documentation des produits chimiques	Collecte sélective et sensibilisation des visiteurs Opérations Montagne propre	mesures de bruit sur 1/3 des sites, et des actions spécifiques
Egis	Offres spécifiques Ex. : méthodes de compactage à sec de matériaux de chaussées pour limiter l'apport en eau dans les régions en stress hydrique	Offres spécifiques Ex. : solutions de bois-construction sur tous types de programmes (centres sportifs, immeubles de grande hauteur, logements,...)	Outil Variways Péage positif	Offres spécifiques Publication d'un guide de bonnes pratiques en matière d'assainissement provisoire de chantiers.	Certification Iso 14001 de sociétés d'exploitation Offres spécifiques Ex.: traitement sur place des terres polluées pour éviter leur mise en décharge, et l'apport de matériaux neufs	Egis dispose d'entités dédiées à la mesure, l'éviction, la réduction, la compensation des impacts environnementaux, dont le bruit.
Autres entités	CDC Biodiversité : PPSE DDTR schémas universitaires Transdev : valorisation et partages des bonnes pratiques (réseaux)		Transdev : 6150 systèmes d'éco-conduite Transdev : Programmes de réduction par pays en agissant sur le matériel, la conduite, le management de nos activités, les stratégies d'exploitation	Transdev : Systèmes de managements environnementaux en fonction des pays et réseaux		Transdev : entretien des infrastructures et de la flotte

DECHETS

Volume total des déchets

Entités	Volume total des déchets 2014 (tonnes)	Périmètre / Remarques
Compagnie des Alpes	5887	Dont 4654 tonnes de déchets non dangereux et 1233 tonnes de déchets dangereux). Domaines skiables et parcs de loisirs, fonctionnement interne et métiers
Groupe SNI	3369	Concernant les projets qui ont fait l'objet d'une analyse environnementale (analyse du cycle de vie) en 2014, il a été calculé une production théorique moyenne de 45kg/m ² construit/an de déchets internes (2013, 39kg/m ² /an) pour une production d'environ 3369t de déchets inertes par an. Cette hausse est essentiellement liée à une fiabilisation des données saisies. 2013 : périmètre construction neuve seulement.
Icade	6518	Augmentation du périmètre (idem eau). NB : l'évolution en intensité est positive : 9,6 kg/m ² /an en 2013 et 8,83 kg/m ² /an en 2014
Transdev	17728	La hausse s'explique par le fait que l'an dernier certains pays (Suède, Finlande et une partie des Pays-Bas) étaient en cours de cession et de ce fait non suivis dans le reporting. Leur ré-intégration, cette année, augmente donc la consommation de déchets

A noter : CDC biodiversité mettra en place en 2015 un système de remontée d'information sur les déchets (notamment) verts susceptibles d'être produits par son activité

Activités immobilières

Les deux filiales immobilières du Groupe ont mis en place des mesures de réduction et d'optimisation des déchets.

Pour instaurer une politique de maîtrise des déchets pertinente, **Icade** Foncière Tertiaire a mis en place une traçabilité des déchets produits par les activités de déconstruction et de construction neuve pour les immeubles neufs. Cette traçabilité permet de dresser un bilan de la gestion des déchets pilotés. Sur les chantiers de promotion, une certification NF et un « Guide des prescriptions pour un chantier à faible impact environnemental » comprennent des recommandations concrètes à l'attention des divers acteurs d'un programme immobilier en matière de collecte sélective et de leur orientation vers les filières de recyclage. [*lien vers document de référence Icade*]

Pour l'activité patrimoniale de la **SNI**, deux outils sont utilisés pour optimiser les déchets : en conception un outil permettant le calcul des quantités générées et pendant la phase chantier une charte de chantier propre. L'utilisation de l'outil d'impact environnemental SNI Environnement permet d'anticiper la catégorie et le volume de déchets générés par la construction. Il est précisé dans les objectifs de chantier des entreprises qu'elles doivent prendre en compte l'optimisation des déchets et notamment favoriser les matériaux peu emballés. Une charte chantier faibles nuisances incluant un

volet sur la gestion des déchets est inclus dans les contrats et suivie par la maîtrise d'œuvre. Pour l'entretien des espaces verts, il est prévu une valorisation des déchets verts et non une mise en décharge.

Activités de loisirs

Compagnie des Alpes

Les déchets générés par les Domaines skiables (7 % du poids total des déchets non dangereux) pendant la période d'activité sont principalement du papier/carton, des déchets ménagers, du verre et des pneumatiques (dameuses et autres véhicules). Ces déchets sont majoritairement pris en charge par les collectivités territoriales et envoyés en déchetterie pour être triés et valorisés. Les déchets générés pendant la période de maintenance proviennent des opérations de maintenance des appareils de remontées mécaniques (métaux) et des travaux de pistes (bois, bio déchets et éventuellement pierres et gravats).

Au niveau des parcs de loisirs, les déchets sont principalement générés pendant la saison d'exploitation (93 % du poids total des déchets non dangereux), d'avril à octobre en général (sauf pour le Futuroscope, ouvert presque toute l'année) et proviennent de l'activité de vente restauration et boutiques : papier/cartons, verres, ordures ménagères, mais aussi de l'entretien des espaces verts. Les bassins sont nettoyés chaque année et les boues sont récupérées par des prestataires spécialisés.

Les déchets dangereux représentent environ 20 % des déchets générés par l'activité du Groupe CDA. Les Domaines skiables sont responsables d'une part importante (85 % en poids) des déchets dits dangereux générés par le Groupe, hors terres polluées issues de nettoyages exceptionnels : DEEE, emballages souillés et notamment chiffons, solvants et récipients sous pression, huiles hydrauliques provenant des moteurs des remontées, et DASRI provenant des opérations de secours dont certains sites ont la charge. Les boues d'hydrocarbures représentent 33 % de ces déchets en poids ; elles proviennent des vidanges périodiques des cuves des séparateurs d'hydrocarbures. Cette année, le site de Walibi Holland a dû effectuer une dépollution importante et exceptionnelle de son sol pour des travaux (900 tonnes de terres). Cette pollution est historique et d'origine inconnue.

Les sites de la Compagnie des Alpes pratiquent tous la collecte sélective des déchets dans les bureaux, et lancent des campagnes de sensibilisation au tri à l'attention des visiteurs. Par ailleurs, les Domaines skiables participent aux opérations « Montagne Propre », tentent constamment de pousser leurs clients à garder leurs déchets pour les jeter dans les poubelles présentes sur leurs sites et leur distribuent des cendriers de poche ; les parcs animaliers insistent sur le respect de l'environnement en tant qu'habitat des animaux.

Une partie des sociétés d'exploitation d'Egis met en œuvre des démarches Iso 14001, ces données sont identifiées mais pas consolidées

Société forestière

Les propriétaires forestiers institutionnels gérés par la Société Forestière sont certifiés PEFC, ce qui garantit la gestion durable des forêts. En conséquence, les opérations susceptibles de produire des déchets sur les patrimoines forestiers gérés sont menées par des entreprises qui doivent respecter le cahier des charges PEFC. Ce dernier demande ainsi une récupération des huiles (moteurs et hydrauliques) ainsi que l'ensemble des déchets générés par l'activité d'exploitation forestière.

EAU

Volume total d'eau consommée en m3

Entités	2014	2013	évolution	Périmètre
Compagnie des Alpes	3957201	4 300 000	-7.97%	Domaines skiables + Parcs de Loisirs
Icade	374 011	237 940	+57.19%	L'augmentation du volume d'eau, est liée à l'augmentation du périmètre suite à l'intégration de Silic et à la cartographie de nouveaux bâtiments (le périmètre a augmenté de 70% en surface en 2014. Périmètre : immeubles significatifs de la foncière (hors périmètre corporate). La seule source d'approvisionnement est l'eau de ville, ou autres services d'approvisionnement en eau.
Groupe SNI	8 845 809	22 225 325		85% du patrimoine
Transdev*	ND	4 807 866		Consolidation fonctionnements internes (lavages véhicules et parties et bâtiments)

Activités immobilières

- Dans le cadre de la conception de ses projets, **le Groupe SNI** entreprend de réduire les consommations d'eau potable grâce

- à l'utilisation d'un outil de simulation des consommations permettant de faire prendre conscience de l'intérêt des équipements hydro-économiques ; à l'investissement dans des équipements hydro-économiques ; en ne prévoyant pas d'arrosage dans les nouveaux projets et en utilisant des plantes adaptées au climat ;
- en communiquant les gestes simples et économiques auprès des utilisateurs (livret d'accueil locataire) et mettant en place une gestion adaptée des espaces verts.

- **Icade** déploie des moyens pour économiser l'eau à tous les stades de la vie de l'immeuble sur lesquels il peut influencer :

- sur le chantier par les certifications environnementales et une charte de chantier propre pour limiter les consommations et les pollutions du chantier ; dans la conception des immeubles (réseaux sanitaires, robinetterie) par les certifications NF sur les immeubles en compte propre (Millénaire 3 et Veolia) et toutes les opérations en Promotion ;
- dans l'usage des immeubles par l'expérimentation d'une campagne de gestes verts menée en 2014 permettant de responsabiliser les usagers du siège ; dans l'utilisation d'eau pluviale ou d'eaux usées pour les espaces verts, dans le cadre des certifications environnementales.

Activités d'ingénierie, conseil, services...

- **Egis** dispose d'une offre d'ingénierie étendue en matière de gestion, préservation et traitement des ressources en eau. L'optimisation des moyens et la limitation des impacts sur l'environnement font partie des principes de conduite de projet d'Egis, qui édite régulièrement des guides et notes techniques à vocation interne et externe. Pour l'exploitation, les mesures consistent à limiter

l'utilisation d'eau potable pour des usages industriels (réservoir d'eau pluviale, recyclage pour le lavage des véhicules)

- **CDC Biodiversité** réalise des projets d'aménagement et de gestion durables des espaces extérieurs intégrant la valorisation de la ressource en eaux pluviales. De plus, le pôle recherche expérimente de nouveaux outils économiques : les Paiements pour la Préservation des Services Ecosystémiques (PPSE). Il s'agit d'un outil de développement économique des territoires en créant un canal de rémunération des acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises de travaux, de génie écologique, associations...) pour les services rendus pour la préservation de la biodiversité. Les expérimentations lancées en 2014, dont celle avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, ont visé le service d'épuration de l'eau.

- La **Caisse des Dépôts** accompagne les établissements d'enseignement supérieur. Ainsi, elle a accompagné en 2014 les Universités de Rennes 1 et 2 pour la réalisation d'un schéma directeur énergie-eau (SDEE). Un projet identique est à l'étude pour les universités de Tours, Bordeaux et Nantes.

Activités de loisirs

Les sites du Groupe **Compagnie des Alpes** mettent en place des analyses de l'eau, soit en amont de son utilisation afin de vérifier son niveau de potabilité, soit au moment du rejet afin de vérifier son niveau de pollution (5 domaines skiables sur 8 et 9 destinations de loisirs sur 13).

Les destinations de loisirs veillent à un usage raisonné de la ressource en eau par des actions variées sur le repérage des fuites par exemple, la mise en place de sous-compteurs, l'installation de robinets mousseurs, temporisés ou infra rouge, de chasses double flux, la récupération d'eaux pluviales pour alimenter les sanitaires ou arroser les parcs. Trois parcs détiennent une station de traitement dans lesquelles sont traitées 191 312 m³ d'eau provenant des bassins animaliers ou des attractions. Les sites exploitant des delphinariums ont mis en place des processus de retraitement avant les rejets dans les réseaux d'eaux usées. Une fois retraitées, elles sont d'une composition proche de celle des rejets domestiques et sont évacuées par les réseaux publics.

Concernant les domaines skiables l'enjeu principal concerne l'enneigement de culture, qui vise à préserver la CDA des conséquences éventuelles d'un déficit de neige naturelle pour la pratique du ski, notamment en début et fin de saison. La neige fabriquée n'est rien d'autre que de l'eau transformée en cristal sous l'effet des basses températures et aucune transformation chimique ni aucun additif n'est utilisé. L'eau prélevée dans la nature pour cet usage est restituée lors de la fonte. Depuis plusieurs années, les domaines skiables utilisent des techniques de préparation et de damage des pistes qui permettent de limiter la quantité de neige nécessaire à la pratique du ski tout en assurant une qualité de service très élevée. Le travail des surfaces des pistes par un profilage idéal et un bon engazonnement permet également de diminuer la quantité de neige nécessaire à l'ouverture de la piste et les enneigeurs se modernisant, la neige produite est plus « sèche » et nécessite moins d'eau pour le même volume produit. Les domaines skiables limitent le recours à l'eau de ville en privilégiant les solutions de captage de l'eau de surface et de récupérations de trop pleins. Près de 92 % de l'eau utilisée pour la neige de culture est ainsi captée localement. Les prélèvements se faisant en partie durant la période d'étiage des cours d'eau, pendant laquelle leur débit est au plus bas, les stations de la CDA ont fait un effort particulier dans la construction de retenues collinaires qui permettent de stocker les eaux des pluies d'automne ou celles de la fonte des neiges. Les sociétés de la CDA sont attentives aux débits afin de maintenir la biodiversité en aval des prélèvements.

Mobilité durable

Transdev dépend principalement des infrastructures mises à disposition par ses clients : la source principale de consommation concerne le lavage des véhicules (exigence essentielle de qualité de service, mais contraire à l'enjeu environnemental). Afin de limiter cette consommation, les sociétés de Transdev s'équipent de plus en plus d'équipements à recyclage d'eau, permettant des économies de plus de 80% par cycle moyen de lavage.

Concernant les quelques pays à fort stress hydrique où Transdev opère (Australie), une attention forte est portée, de façon volontariste ou via la réglementation, à la question de la consommation d'eau (exemple : adaptation des infrastructures; application des niveaux d'alertes décidés par les gouvernements régionaux).

MATIERES PREMIERES

La consommation de matière premières est essentiellement liée à l'activité de construction des deux filiales immobilières du Groupe qui ont chacune développé des initiatives visant à optimiser la consommation de matières premières, ou à développer l'usage de matières premières "renouvelables" tel que le bois.

Icade, dans son activité de promotion a mis en place en 2014 un observatoire de mesures de ses propres impacts en inventoriant l'usage des matériaux utilisés, première démarche d'un plan de progrès pluriannuel. Les résultats sont les suivants (en % surface SHONrt) : Structure : Béton (70,26%), Parpaing creux (14,02%), Brique (13,65%), Ossature bois (2,08%) Bardage/parement de façade : Enduit (63,05%), Briquettes (25,66%), Métal (6,71%), Bois (3,65%), Zinc (0,93%) Menuiseries : PVC (73,75%), Aluminium (23,20%), Bois double vitrage (3,05%).

En 2014, Icade a participé à un rapport sur la filière du bois de construction piloté par l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) de Plaine Commune. Ce travail a pour but de faire monter en compétence les décideurs sur la construction bois et de faire évoluer les documents d'urbanisme locaux pour inciter à la construction bois. Après avoir mis en avant l'utilisation de matériaux biosourcés en 2013 en labellisant la première opération privée « Label bâtiment Biosourcé », Icade a lancé en 2014 un programme de promotion « Carpe Haute » à Strasbourg Roberstau en pré-commercialisation début 2015 avec environ 2 100 m² de surface plancher pour 24 logements en accession et 10 logements sociaux. Icade a également participé à la création de l'association ADIVbois pour accompagner la mise en œuvre du programme « construction bois » du plan gouvernemental de la nouvelle France industrielle.

Des outils de management environnemental sont utilisés par **le Groupe SNI** dans le cadre de l'évaluation environnementale des opérations qui permettent notamment de favoriser l'utilisation de matière recyclable et renouvelable, de produits recyclés, de matière première locale.

Dans cette démarche, deux outils permettent notamment de répondre à cet enjeu :

- l'analyse environnementale qui permet d'identifier les ressources locales et notamment les productions de produits recyclés,
- l'outil SNI Environnement qui s'intéresse aux matériaux et à leur caractère renouvelable afin de favoriser ces derniers.

En termes d'ingénierie, **Egis** développe dans les projets conduits pour ses clients différentes méthodes et outils : traitement sur place des terres polluées pour éviter leur mise en décharge, et l'apport de matériaux neufs ; méthodes de compactage à sec de matériaux de chaussées pour limiter l'apport en eau dans les régions en stress hydrique ; solutions de bois-construction sur tous types de programmes (centres sportifs, immeubles de grande hauteur, logements,...)

Compagnie des Alpes

D'une façon générale, les entités du groupe CDA tentent de limiter leur niveau d'utilisation de papier en se lançant dans des projets de numérisation : plans numérisés dans les domaines skiabiles, forfaits recyclables, ventes sur sites Internet, confirmation par mail, dématérialisation des billets et des bons d'échange, échanges avec les visiteurs au travers de Facebook, Instagram, et développement d'applications smartphone..., venant s'ajouter à des actions d'archivage numériques, impression recto/verso au niveau des travaux tertiaires.

Pour les deux filiales immobilières des mesures sont prises afin de réduire les nuisances sonores liées aux chantiers.

La pollution par le bruit demeurant un des fléaux de la vie en ville, **Icade** est particulièrement attentif à ce sujet dans ses diverses activités. Les mesures de prévention de ces nuisances sonores sont encadrées par les réglementations et les référentiels de certification HQE systématiquement mis en place (la cible 3 : chantier à faibles nuisances est systématiquement visée au niveau « très performant »). De plus, autant que possible sur les chantiers importants, Icade veille au confort des riverains et demande une approche environnementale à ses prestataires de type charte chantier propre ou questionnaire environnemental. En exploitation, la typologie d'actifs du Pôle Foncière (bureaux, entrepôts, cliniques principalement) n'implique pas de nuisance sonore. Les mesures acoustiques réglementaires sont néanmoins réalisées régulièrement pour les équipements ICPE.

La **SNI** a quant à elle mis en place une charte "chantier à faibles nuisances" introduite dans tous les contrats de travaux. Elle prévoit la réduction des nuisances sonores notamment via l'utilisation de matériel adéquat, la planification des tâches bruyantes pendant les périodes les moins gênantes.

La **Compagnie des Alpes** porte une attention particulière à l'étude et à la diminution des nuisances sonores pouvant être engendrées par l'activité des sites. 7 sites sur les 21 parcs ou domaines skiables effectuent régulièrement des mesures de bruit, et des actions spécifiques sont menées : adaptation du plan de damage, au niveau horaire et tracé, canons à neige et garniture de galet plus silencieux à proximité des logements, couverture des zones à spectacles, aménagement des attractions...

Transdev veille à l'entretien des infrastructures et de la flotte qui permettent de respecter les seuils fixés par la réglementation. Cet entretien concerne par exemple les révisions mécaniques, ou les révisions des rails.

Par ailleurs, Egis dispose d'entités dédiées à la mesure, l'éviction, la réduction, la compensation des impacts environnementaux, dont le bruit.

Pour les équipes d'exploitation, des actions sont menées en lien avec la santé et la sécurité au travail (maîtrise des phases d'exposition au risque, équipements de protection individuelle, ...)

Les rejets dans l'eau et le sol

Globalement les entités du groupe sont peu exposées au risque de pollution de l'eau et du sol, que ce soit dans les phases d'exploitation ou de construction.

Icade maîtrise ses risques par une politique de certification environnementale. Toutes les nouvelles opérations de construction de la Foncière sont certifiées HQE avec un niveau "très performant" sur la cible "chantier à faible impact". Toutes les opérations de la Promotion certifiées HQE le sont avec un niveau "très performant" sur la cible "chantier à faible impact".

Bien que les risques soient faibles en exploitation, Icade a renforcé sa vigilance en 2014 grâce à :

- la démarche de certification ISO 14001 des parcs d'activité de la Foncière, qui progresse avec 76% de certifications en 2014. Concernant les bureaux, 29% de surfaces des bâtiments sont certifiés (construction et/ou exploitation) fin 2014 ;
- la veille sur l'état des nappes phréatiques des parcs tertiaires d'Aubervilliers et Saint-Denis au moyen de campagnes semestrielles, la politique de prévention active des risques environnementaux accentuée grâce à un système de GED mis en place fin 2013.

Le **Groupe SNI** a mis en place une charte pour un chantier à faibles nuisances permettant de réduire les rejets dans l'eau et le sol. De plus, il a réalisé un contrat d'entretien interdisant l'utilisation de ces produits et prônant un entretien durable différencié utilisant la lutte biologique.

Concernant l'exploitation d'infrastructures de transport, **Transdev** veille à l'application de la réglementation et met en œuvre des systèmes de management par pays (ex Certification ISO14001 de Connexion; programme "Face" en France..). Des mesures complémentaires peuvent être prises en fonction des investissements consentis par les clients, par exemple, construction d'un nouveau dépôt de bus, protection du sol par revêtement, modification d'éléments d'infrastructure.

Pour la **Compagnie des Alpes**, la principale cause possible de pollution des sols est la fuite suite à la casse accidentelle d'un flexible hydraulique sur un engin de chantier, qui reste très localisée. Pour l'eau, impacts possibles en phase d'exploitation. Les domaines skiables pratiquent tous la maintenance préventive sur ces flexibles, travaillent en collaboration avec les fournisseurs afin de les fiabiliser et ont une procédure d'urgence comprenant le traitement de la neige souillée et la dépollution du sol l'été. De plus, les domaines skiables ont mis en place un logiciel de documentation des produits chimiques utilisés dans le groupe CDA et de leur impact environnement, mais aussi sécurité, afin de diminuer ou d'éradiquer l'utilisation des plus dangereux ; ce logiciel est utilisé par les services achats, afin d'y trouver des produits alternatifs. Au niveau du groupe CDA, il existe des règles de stockage des produits chimiques et inflammables.

Enfin, **Egis** propose à ses clients plusieurs solutions visant à réduire ces risques : par exemple, retraitement et confinement sur place de terres polluées. De plus, des études préalables au chantier permettent d'identifier les risques environnementaux liés au contexte (terrain, période de l'année, ...) et de proposer des mesures adaptées. Egis a également publié un guide à l'attention de la profession un guide de bonnes pratiques en matière d'assainissement provisoire (chantier).

Enfin, Egis pour prévenir le risque d'accident, forme les personnels d'exploitation en sécurité, passe des conventions avec les moyens de secours. De plus, les infrastructures elles-mêmes peuvent comporter des équipements pouvant bloquer ou ralentir les rejets (bassins anti-pollution).

Les rejets dans l'air

En termes d'exploitation, les filiales tel que Egis ou Transdev dépendent des investissements consentis par leurs clients dans les infrastructures exploitées. Les entités concernées appliquent la réglementation en vigueur.

Sur le volet transports, deux types de rejets concernent **Transdev**: les gaz polluants locaux (dépendant de la technologie des véhicules opérés et renouvelés progressivement par les clients pour

réduire les émissions) ; les émissions de CO₂, qui dépendent essentiellement de la consommation de la flotte. Sur ce dernier point, même si ces émissions ne sont pas significatives au regard d'un territoire donné, Transdev travaille à les diminuer, via des programmes adaptés de réduction des consommations au niveau de chaque pays (en agissant sur le matériel, la conduite, le management de nos activités, les stratégies d'exploitation). A Brisbane, l'initiative Greenfleet Carbon Offset Program a permis la plantation de 130 arbres.

Sur le volet immobilier, les risques et impacts les plus importants pour le **Groupe SNI** sont les émissions indirectes de CO₂ pour le volet exploitation ou construction. Concernant l'aspect constructif, les indicateurs suivis sont le CO₂ et le SO₂ grâce à l'outil SNI environnement. Il a été apprécié que le CO₂ était le polluant le plus significatif. Concernant la SNI, les émissions moyennes de GES matériaux était en 2013 de 8,5 keqCO₂/m², et en 2014 de 12,2 keqCO₂/m². Cette hausse est essentiellement liée à une fiabilisation des données saisies. Le Groupe SNI favorise l'éco-conception afin de réduire ces émissions.

Concernant **Icade**, hors CO₂, l'impact est négligeable.

Par ailleurs, **Egis** dispose d'entités spécialisées dans la mesure, l'éviction, la réduction, la compensation des impacts environnementaux, dont les rejets dans l'air (y compris odeurs). Par exemple : l'outil Variways permet, dès la phase de conception d'une route, de quantifier les impacts du futur trafic routier, et de les prendre en compte dans les choix de tracé et de géométrie. Une étude de cas réel témoigne d'un potentiel de réduction de 5% des émissions de GES du trafic routier, ce qui représenterait au bout de 20 ans l'équivalent des émissions liées à la construction de l'infrastructure.

Concernant l'activité d'exploitation d'Egis, l'autorisation d'exploiter des aéroports est liée à des niveaux de performance environnementale, notamment en matière de rejets dans l'air. Le secteur aérien est fortement mobilisé sur ce sujet. Les cahiers des charges des exploitations routières couvrent indirectement le sujet (en exigeant le maintien de niveaux de service). Egis propose une large gamme de solutions pour optimiser la capacité de ces infrastructures et le ratio impacts/passagers. Par exemple "le péage inversé" : les usagers de la route sont récompensés pour différer un déplacement et délester les heures de pointes. Exemple du péage inversé de Rotterdam (BNV mobility-Egis) : 4100 trajets évités par jour pour un programme regroupant 12000 participants.

Concernant **la gestion forestière**, les forêts gérées s'inscrivent dans le cadre du cycle de captage du CO₂ et des indicateurs sont donc servis à ses clients à ce titre. Par ailleurs, dans le cadre de son activité de commercialisation du bois elle permet d'alimenter le sciage et l'industrie et distribue du bois « bûche ». Ces derniers se substituent à l'énergie fossile (environ 200 000 stères qui évitent environ 30 000 Tonnes d'équivalent pétrole). L'essentiel du bois est du bois d'œuvre et du bois d'industrie qui stocke ensuite du CO₂ pendant la durée de vie des objets manufacturés (ex : construction charpente 40 ans)

RESPONSABILITE INTERNE

RESSOURCES HUMAINES

REMUNERATIONS MOYENNES ANNUELLES BRUTES 2015(PERIMETRE SOCIAL FRANCE)

Effectif CDI à temps plein présents toute l'année	2014	2013	Evolution 2013/2014
Caisse des dépôts et entités rattachées	59 297 €	59 521 €	-
CNP Assurances et filiales	55 856 €	54 912 €	1,7%
Informatique CDC et CNP-TI	67 864 €	66 541 €	2,0%
SNI et filiales	33 920 €	34 856 €	-2,7%
Icade et filiales	66 292 €	62 989 €	5,2%
Egis et filiales	50 454 €	49 661 €	1,6%
Compagnie des Alpes *	85 073 €	96 292 €	-11,7%
Transdev	31 142 €	31 056 €	-
Groupe	56 237 €	52 961 €	-

ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL DANS LES ENTITES DU GROUPE

CNP Assurances	<p>A CNP Assurances, les instances représentant le personnel de droit privé salariés et les fonctionnaires mis à la disposition de l'entreprise sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le Comité d'Entreprise -Les Délégués du Personnel -Le CHSCT -Les Délégués (accord sur la représentation des fonctionnaires). -Le Comité d'Entreprise Européen a été mis en place en 2010, au titre du régime subsidiaire
Informatique CDC et CNP-TI	L'UES est composée de 2 GIE. Il y a un CE au niveau de l'UES, des négociations au niveau de l'UES, des DP et CHSCT au niveau de chaque GIE.
Icade	Icade et ses filiales sont organisées en une seule unité économique et sociale (UES). C'est dans ce cadre que sont mises en place la représentation élue et la représentation désignée et qu'est organisé le dialogue social. Des moyens spécifiques sont alloués aux organisations syndicales et aux instances de représentation du personnel, en termes de budgets notamment, garantissant le fonctionnement des instances de représentation du personnel.
Transdev	<p>Au niveau européen, le Groupe spécial de négociation est parvenu, en juillet 2012, à instituer un accord mettant en place un Comité Européen de Branche Transport, disposant des mêmes attributions et prérogatives qu'un Comité d'Entreprise Européen en matière d'information, de consultation et de recours à l'expertise. Au niveau central en France, un Comité de Branche VTD France (Comité de Groupe) a été négocié avec les organisations syndicales représentatives françaises. C'est un lieu de discussion, d'échange et de consultation entre les représentants de salariés en France et la Direction Générale du Groupe. Cette instance a été complétée par une Commission Nationale d'Hygiène, Sécurité, Santé et Conditions de Travail chargée de partager et de mutualiser les bonnes pratiques des sociétés du groupe dans ces domaines. Afin de structurer les négociations entre les organisations syndicales françaises et la Direction du Groupe, un accord sur l'exercice du droit syndical et le dialogue social a été conclu en février 2012. Il détermine les modalités d'appréciation de la représentativité des organisations syndicales au niveau du groupe et les moyens humains et financiers que le groupe met à leur disposition.</p>
Egis	<p>Le groupe est doté de Coordinateurs syndicaux qui sont réunis par la DRH groupe tous les mois – Un comité de groupe existe, réunions 2 fois par an Chaque filiale est dotée de CE/DP/CHSCT (en fonction de leur effectif respectif) Enfin, chaque syndicat, chaque instance a son espace dédié sur l'intranet de son entreprise – Cette organisation des IRP permet de négocier l'essentiel des accords au niveau du Groupe avec une déclinaison dans les filiales.</p>
Compagnie des Alpes	<p>Groupe : comité d'entreprise européen (plusieurs sociétés dans l'UE) France : Comité de groupe (cf. réglementation pour les groupes)</p>
Bpifrance	<p>L'organisation du dialogue social au sein de Bpifrance est structurée autour de plusieurs rencontres avec les Institutions Représentatives du Personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Délégués du personnel -Comité d'entreprise -Délégués syndicaux -CHSCT -Commissions spécialisées <p>Des élections professionnelles sont organisées tous les 3 ans afin de renouveler ces organes. Les dernières ont eu lieu en mars 2015.</p>

PRINCIPALES MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EGALITE
PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN 2014

MIXITE HORIZONTALE ET VERTICALE	Les salariés de MFPrévoyance (filiale CNP Assurances) sont majoritairement des femmes mais cette surreprésentation est surtout marquée chez les classes 2 à 5. Pour améliorer la mixité sur ces catégories, MFPrévoyance s'oriente vers une discrimination positive et veille à ce que la proportion d'hommes recrutés chaque année dans ces classes tende à être supérieure à celle des femmes d'ici trois ans. MFPrévoyance s'engage par ailleurs à veiller à une parfaite neutralité dans la rédaction des offres d'emploi qu'elle est conduite à faire tant pour les recrutements en CDI, en CDD ou pour les prestataires externes.
REMUNERATIONS	Bpifrance identifie des écarts de rémunération de plus de 5% entre la moyenne des rémunérations des hommes et des femmes par catégories professionnelles et niveau de classification. Les écarts constatés font l'objet de mesures de correction. Une enveloppe dédiée est déterminé lors des négociations annuelles obligatoires. CNP Assurances prévoit une enveloppe annuelle de 130 000 € à l'égalité professionnelle pour rattraper les écarts de rémunérations constatés sur certaines situations
RECRUTEMENT	Les salariés de MFPrévoyance sont majoritairement des femmes mais cette surreprésentation est surtout marquée chez les classes 2 à 5. Pour améliorer la mixité sur ces catégories, MFPrévoyance s'oriente vers une discrimination positive et veille à ce que la proportion d'hommes recrutés chaque année dans ces classes tende à être supérieure à celle des femmes d'ici trois ans. MFPrévoyance s'engage par ailleurs à veiller à une parfaite neutralité dans la rédaction des offres d'emploi qu'elle est conduite à faire tant pour les recrutements en CDI, en CDD ou pour les prestataires externes. La Compagnie des Alpes (holding) renforce la mixité des équipes en présentant dans la mesure du possible en finaliste au moins un homme et une femme Objectifs : +10% d'hommes dans la catégorie C1 ; + 5% de femmes dans la catégorie HP.
PROMOTIONS	Egis vérifie à ce que le flux de promotions permette dans la durée une augmentation du nombre de femmes exerçant des fonctions à responsabilités. L'objectif est de faire progresser au cours des prochaines années la proportion de femmes dans les catégories d'emploi au sein desquelles elles sont sous-représentées.
FORMATIONS	CNP Assurance s'est donné pour objectif de réduire l'écart du nombre de jours de formation entre les hommes et les femmes.
TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES	Bpifrance Financement favorise l'accès des femmes aux postes de management. Un suivi de l'évolution du nombre de femmes accédant au poste de management est réalisé annuellement dans le rapport de situation comparée H/F.
EQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVEE	Les horaires de loge des salariés de GPC (entités rattachées) ont été aménagés en fonction de certaines contraintes personnelles quand le salarié le demande (Ex : heures de sortie des écoles).
AUTRES	Egis a lancé en 2014 d'une démarche mentoring, avec une première promotion dédiée majoritairement aux potentiels féminins

PRINCIPALES MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LE GROUPE

RECRUTEMENTS DE TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP	<p>Icade entreprend des démarches ciblées portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les stages et contrats en alternance avec la signature de partenariat avec 2 de des écoles cibles : Essec et Estp (communication sur la politique diversité, participation aux différents forums, présence sur leurs sites internet-intranet...) - Le recrutement de CDD - Le versement d'une partie de la taxe d'apprentissage à des écoles et/ou établissements œuvrant pour l'insertion des personnes en situation de handicap
AUTO-DECLARATION	Les salariés d' Icade sont de plus en plus nombreux à engager une démarche de RQTH pour des handicaps très divers. Ils sont accompagnés dans ce cadre par la chargée de mission diversité et/ou l'assistante sociale et le médecin du travail.
RECOURS AUX SECTEURS PROTEGE ET ADAPTE	La Compagnie des Alpes s'est engagée sur des contrats de fournitures auprès de centres adaptés
FORMATIONS	Bpifrance a mis en place des formations spécifiques pour le personnel d'encadrement et les collègues des collaborateurs en situation de handicap.
PARCOURS PROFESSIONNEL	Egis participe avec la SAMETH (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés) au maintien dans l'emploi des salariés.
CONDITIONS DE TRAVAIL	<p>Bpifrance mène plusieurs actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de solutions de transports, attribution de places de parking prioritaires. -Priorité dans l'attribution des logements au titre du 1% logement. -Aménagement si besoin des postes de travail avec avis de la médecine du travail. -Autorisation d'absence accordée pour les démarches administratives et médicales liées au handicap. -Possibilité de reclassement, de formation voire de reconversion professionnelle lorsque le salarié n'est plus en mesure de tenir son poste.
SENSIBILISATION/COM MUNICATION	Bpifrance a animé des ateliers thématique et participé à une campagne de sensibilisation lors de la Semaine du handicap en 2014.
SIGNATURE OU NEGOCIATION D'UN ACCORD	<p>Une prolongation de l'Accord Handicap en 2014 de Bpifrance a été validée par la DIRECCTE</p> <p>Une signature d'un 2ème accord collectif est en cours avec les organisations syndicales d'Icade. Un premier accord de méthode avait été signé en 2009.</p>

BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Compagnie des Alpes	2 accords relatifs à la santé et à la sécurité au travail ont été conclus au sein du groupe au cours de l'exercice
CNP Assurances	Les situations individuelles résultant de maladie grave sont accompagnées de manière personnalisée, notamment en fonction des préconisations du médecin du travail.
Société Forestière	Un audit de la bonne application du décret n°2010-1603 publié le 17 décembre 2010 concernant les chantiers sylvicoles a été mené par la Société Forestière. Une analyse précise des obligations portées par le décret a précédé la simulation de scénarios d'accident depuis un chantier forestier sans prévenir les intéressés par avance pour tester l'ensemble du dispositif d'organisation, de sécurité et de gestion de crise mis en œuvre par la Société : matériel disponible au personnel (sifflet, téléphone portable, trousse de secours) ; procédure d'alerte (disponibilités des numéros d'urgence, interlocuteurs privilégiés...), etc... Ensuite une analyse des écarts par rapport au décret a permis d'élaborer des recommandations pour nos procédures
SCET	Les questions de santé et sécurité sont couvertes par un accord
Etablissement Public	Pour prévenir les problèmes de santé liés aux gestes et postures, environ 150 agents ont participé à des formations ou conférences sur le travail sur écran et plus de 150 personnes à l'exposition TMS à Bordeaux.

Certaines filiales réalisent des audits de sécurité : Etablissement Public, Informatique CDC, SCET, Egis, etc.

PLANS D' ACTIONS ET OBJECTIFS DU PROGRAMME ECOTIDIEN

ENJEUX	OBJECTIFS	ACTIONS 2014
Amélioration de l'efficacité énergétique	Amélioration de l'efficacité énergétique en interne : - Limitation des déplacements et organisation du temps de travail des collaborateurs. - Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments. - Optimisation du parc informatique et des usages.	- Mise en place d'un fonds dédié aux actions internes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'Etablissement public - Réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre (scope 3) - Signature de la Charte Paris Action Climat - Réalisation de l'opération de compensation carbone (19 166 tonnes équivalent CO2, projet de substitution d'énergie fossile par des énergies renouvelables)
Réduction des déchets	Amélioration de la politique des déchets : - Conformité et veille règlementaire - Optimisation de la gestion - Plans d'action opérationnels de réduction et d'élimination des déchets	- Recyclage des gobelets, bouteilles et canettes à travers l'expérimentation des machines Canibal - Collecte des mobiles usagés - Animations pendant la semaine européenne de réduction des déchets - Mise en place des presses à balles (compactage des déchets)
Achats responsables	Déploiement du « plan d'achats responsables 2013-2014 » : - amélioration des processus et procédures - amélioration de la qualité des achats et du cycle de vie du produit	- Réalisation du plan d'action « Achats responsables » : Atteinte des sept objectifs du plan : - Objectif 1 : Cartographie des achats (Réaliser une cartographie des marchés de l'Etablissement public/Identifier de nouveaux marchés pour intégrer des leviers de développement durable) ; - Objectif 2 : Structurer la démarche RSE lors des achats (Elaborer une fiche type "démarche RSE"/Produire une fiche sur les fournitures de bureau et sur le nettoyage/Rédiger un guide d'aide aux notateurs du questionnaire RSE/Développer l'intégration des clauses insertion dans les marchés /Reporting de suivi des marchés avec contrat d'insertion) ; - Objectif 3 : Intégrer l'impact DD lors des travaux (Elaboration d'un support de présentation du bilan annuel à partir du tableau de bord/Rédaction et mise en place de clauses de développement durable et RSE « type » par typologie de marchés de travaux et de prestations Intellectuelles associées) ; - Objectif 4 : Aide aux populations écartées de l'emploi (Montant TTC des

		achats auprès des EA) ; - Objectif 5 : Délai de paiement des fournisseurs (Réduire le délai global de paiement des factures papier/Réduire le pourcentage de factures avec intérêts moratoires) ; - Objectif 6 : Fournitures vertes (Développer l'achat de fournitures de bureau "vertes") ; - Objectif 7 : Green IT (Optimiser la durée de vie des téléphones mobiles)
Sensibilisation des collaborateurs au développement durable	Actions de sensibilisation et d'engagements des collaborateurs : - Evènement - Campagnes éco-gestes - Communication : articles, conférences, pages Intranet.. - Formation RSE	- Conférence Eco-frugal sur les éco-gestes au bureau (campagne papier, green IT, alimentation biologique...) - Sensibilisation par l'intermédiaire des outils de communication interne sur la démarche environnementale du restaurant d'entreprise et le gaspillage
Responsabilité sociale et sociétale	Politique sociale et sociétale de l'Etablissement public : - Actions orientées vers les collaborateurs par la DRH à l'initiative de la négociation de grands accords internes - Promotion de l'emploi local et particulièrement face aux populations écartées de l'emploi	- Actions internes pour la diversité : parité, handicap, intergénérationnel...

TELETRAVAIL

En 2014, au sein de l'Etablissement public, 325 agents sont en télétravail contre 256 à fin 2013 (soit une augmentation de 27% en un an). Cela représente 57% de l'ensemble de télétravailleurs du groupe.

THEMATIQUES D' ACTIONS ENGAGEES EN 2014 DANS LES POLITIQUES INTERNES RSE

	EFFICACITE ENERGETIQUE	ACHATS RESPONSABLES	TRANSPORTS	DECHETS	EAU	CONSOMMATION PAPIER
Caisse des Dépôts (Etablissement public)	X	X	X	X	X	X
Bpifrance	X	X		X	X	X
Compagnie des Alpes	Liée à l'activité métier	X	X	Liée à l'activité métier (hormis le papier)	Liée à l'activité métier	X
CDC Climat	X	X	X	X	X	X
CNP Assurances	X	X	X	X	X	X
Egis	X	X	X	X	X	X
Icade	X	X	X	X	X	X
Informatique CDC	X	X	X	X	X	X
Qualium Investissement		X		X	X	X
Groupe SNI	X	X	X	X	X	X
Société forestière		X	X	X		X
Transdev	Liée à l'activité métier	X	X	Liée à l'activité métier (hormis le papier)		X

DEMARCHES DE CERTIFICATION INTERNE DANS LES DOMAINES DE LA GESTION DURABLE

FILIALES	NORMALISATION (gestion environnementale/développement durable)
Caisse des Dépôts (Etablissement public)	ISO 9001 (DDTR, DRS, DSB) ISO 14001 (DRS)
Bpifrance	Siège HQE Bâtiment tertiaire en exploitation en 2014
CNP Assurances	<p>Certification AFAQ 9001 obtenue fin 2014</p> <p>Les principaux processus de l'activité de CNP Assurances et de plusieurs filiales sont à ce jour certifiés ISO 9001 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CNP Assurances : certification ISO 9001 V 2008 : processus d'information annuelle des assurés en assurance individuelle et retraite collective, centres d'appels ; traitement des flux de courriers ; ensemble de l'activité assurance emprunteur ; gestion des contrats d'assurance individuelle commercialisés par le réseau Ametis en vue d'améliorer les délais de traitement et la qualité de service ; traitement des prestations aux bénéficiaires suite à un décès en assurance individuelle ; par étape, traitement des déclarations d'incidents et administration des bases de données des applications de la gestion des contrats individuels ; certification IFACI des activités du service audit ; certification NF des services d'Âge d'Or Expansion depuis 2011 ; - CNP Argentine a obtenu la certification du système de gestion norme ISO 9001 V 2 008 internationale, renouvelée depuis 2004 (1^{ère} compagnie d'assurance vie locale à être certifiée à la fois pour la gestion commerciale et administrative des contrats d'assurance) ; - CNP CIH est certifiée ISO 9001 V 2008 pour l'activité d'assurance vie à Chypre ; - CNP Partners a mis en place et maintient depuis l'an 2000 un système de gestion de la qualité, qui répond à l'exigence de la norme UNE-EN 9001 V 2008 ISO et est certifié AENOR et IQNet, pour la conception, le processus de vente, la gestion administrative des contrats d'assurance vie et des régimes de retraite. Des audits d'évaluation du système de gestion de la qualité du groupe Caixa Seguradora sont réalisés périodiquement.
Compagnie des Alpes	Référentiel qualité iSo 9 001
Egis	Plus de 80 % du CA du groupe est certifié ISO 9001.
Groupe SNI	Certification de l'activité développement et maîtrise d'ouvrage par la filiale Efidis en 2013
Icade	<p>Icade Promotion intègre les certifications qualité suivantes : NF Logement, H&E, NF Logement HQE et Qualitel. Icade Property Management s'est fait évaluer en 2013 par la société de notation RSE Ecovadis.</p> <p>29% des immeubles de bureaux existants et 100% des nouvelles constructions d'Icade Foncière ont une certification environnementale HQE ou BREEAM. 76% des parcs d'Icade Foncière sont certifiés ISO 14001.</p>
Informatique CDC	SD 21000 ainsi que la démarche qualité ISO 9001 avec processus "piloter le développement durable"
Société forestière	Le manuel de gestion durable de la Société Forestière est certifié ISO 9001 v 2008
Transdev	Nombreuses actions en réseaux (certifications ISO 14001, évaluation ISO 26000, FACE, Business with communities...)

SENSIBILISATION ET FORMATION DES COLLABORATEURS SUR LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Caisse des Dépôts (Etablissement public) : En 2014 les principales actions de sensibilisation ont porté sur

- les résultats et engagements : publication du bilan des émissions de GES de l'Etablissement public, signature de la Charte climat du plan Climat Energie de Paris, sensibilisation aux éco-gestes au cours de la semaine nationale du développement durable en avril, collecte de mobiles usagers, conférence Eco frugal sur les éco-gestes au bureau, communication sur la démarche environnementale du restaurant de l'entreprise et le gaspillage

- les achats responsables : présentation de la démarche et bilan du plan d'achats responsables mis en œuvre en 2013 dans un article de CDScope (n° de janvier 2014)

- les déchets : communication en avril sur la mise en place des presses à balles (compactage des déchets), communication en novembre la démarche de recyclage des gobelets, bouteilles et canettes à travers l'expérimentation des machines Canibal et animation pendant la semaine européenne de réduction des déchets.

La communication se fait à la fois en interne et en externe.

Bpifrance : La sensibilisation des collaborateurs s'est faite de manière ponctuelle par thématiques en 2014, sur le papier notamment.

CDC International Capital : En 2014, un rappel des éco-gestes au bureau a été fait lors de la semaine développement durable.

CNP Assurances : Les enjeux du développement durable font l'objet d'actions de sensibilisation/formation dédiées pour conforter leur ancrage dans la culture d'entreprise et les pratiques quotidiennes.

Plusieurs entités du Groupe disposent d'une rubrique Intranet dédiée au développement durable. Depuis plusieurs années, des manifestations et des animations régulières sont organisées dans chaque entité pour sensibiliser les salariés aux enjeux du développement durable. Ces dernières années, jeux concours, sondage, conférences, diffusion de guides ou encore sensibilisation à l'éco-conduite ont été organisés par CNP Assurances.

En 2014, une conférence s'est tenue à Paris pour tous les collaborateurs sur l'Investissement Socialement Responsable ; celle-ci a été également diffusée via l'Intranet. Une vente de produits responsables a de plus été organisée sur les trois sites Paris, Arcueil, Angers ; les sommes récoltées, doublées par le mécénat ont été reversées au profit de deux associations en lien avec le développement durable. Une sensibilisation sur les déchets a été organisée par le centre d'Angers pour tous les collaborateurs.

MFPrévoyance a sensibilisé ses salariés au tri sélectif et LBP Prévoyance aux 3 réflexes responsables (éclairage, ordinateur, impression).

Le groupe Caixa Seguradora poursuit d'année en année la forte sensibilisation des collaborateurs. En 2012, elle a mis en fond d'écran de tous ses employés et prestataires les écogestes « 5 Rs » (recycler, réduire, réutiliser, repenser, respecter). Elle a diffusé à tous les collaborateurs du groupe Caixa Seguradora le nouveau code éthique et de conduite, tout en maintenant une formation dédiée « le défi du code ». En 2014, les différentes actions de sensibilisation ont porté sur l'environnement.- En Italie, le « Green Group » anime des actions auprès des collaborateurs : sensibilisation au tri sélectif et depuis 2012 l'utilisation plus responsable des moyens de transport et l'usage de la visioconférence

ont été promus. En 2014 il a organisé la deuxième journée de sensibilisation « empreintes vertes » : diversité, volontariat, un projet banque des compétences.

Le groupe Caixa Seguradora effectue des formations en ligne sur la responsabilité socio-environnementale pour tout le personnel : 324 personnes en ont bénéficié en 2014. CNP UniCredit Vita a proposé en 2013 une formation externe sur la RSE aux membres du Green Group et lancé une formation interne expérimentale sur la RSE. Elle a de plus dispensé en 2014 une formation sur la diversité pour une cinquantaine de managers.

Compagnie des Alpes : Les filiales du groupe dispensent une formation régulière à leur personnel destinée à le sensibiliser à la protection de l'environnement, comme le tri des déchets, l'éco-conduite pour les conducteurs d'engins de chantier, les éco-gestes et économies d'énergie, l'utilisation des produits chimiques. Ces formations représentent un volume de 14 487 heures pour la période de reporting.

Egis : Egis conduit chaque année des animations lors de la semaine du développement durable sur plusieurs sites. Quelques exemples de conférences en 2014 : "Eco-conduite : les quelques règles à connaître", "Les matériaux en fête", "Utiliser les matériaux différemment", "éco-conception et éco-réalisation". Par ailleurs, en 2014, la nouvelle application "Empreinte à la trace", qui présente une carte interactive de l'empreinte écologique d'Egis (consommation en eau, papier, etc.) et est accessible depuis l'intranet, a été lancée et une charte des bonnes pratiques d'impression a été diffusée sur l'intranet et affichée dans les locaux d'Egis.

Informatique CDC : Sensibilisation ponctuelle au développement durable : semaine du développement durable, campagne d'affichage, théâtre sur le développement durable, formations Green-IT...

Qualium Investissement : Lors de la mise en place des « Joyeux Recycleurs » et de l'installation d'un système d'eau « filtré », une communication spécifique a été faite lors des réunions d'équipe hebdomadaire ainsi que via des écrans d'informations disposés dans les espaces de convivialité (cuisine, point café).

Société forestière : Des campagnes de formation annuelles sont préparées par le siège et dispensées aux collaborateurs concernés.

Transdev : De nombreuses actions sont dispensées au niveau du Groupe (exemple : siège Sereinis) et pays/local (exemple : « Best Mgt Practices » aux Etats-Unis ; création « Face RSE » en France).

CONSOMMATION TOTALE D'ENERGIE/M² ET PAR COLLABORATEUR

	Consommation totale d'énergie/m ² (kwh ef/m ²)			Consommation totale d'énergie/collaborateur (kWh ef/personne/an)		
	2014	2013	Evolution 2013/2014	2014	2013	Evolution 2013/2014
Caisse des Dépôts (Etablissement public)	223,77	261	-14%	7510	9279	-19%
Bpifrance	105,65	108,61	-3%	3546	3691	-4%
CDC Climat	171	220	-22%	8996	8184	10%
Egis	150	181	-17%	3955	4609	-14%
Groupe SNI	212	215	-1%	1640	3354	-51%
Icade	204	212	-4%	2885	3068	-6%
Qualium	131			5100		
Société Forestière	2548			450		
Transdev				7869		

Périmètre :

- EP : Sites non pris en compte : Metz, Bruxelles, Axe France, 6 bd Hérault (immeuble vendu début 2014) et Ville Malartice (La Réunion). Hors patrimoine social et locaux occupés par des externes sur le site d'Arcueil ; en revanche les locaux occupés par le FRR au rue de Lille sont pris en compte. A noter que les entrepôts sont inclus dans la base (Blois et Mérignac). Base effectifs : 5419 collaborateurs de l'EP + 37 collaborateurs du FRR (occupation du 56 rue de Lille).

- Bpifrance : Effectif total au 31/12/2014 (hors apprentissage et professionnalisation et hors prestataires)

- CDC Climat : Les stagiaires sont inclus dans le nombre de collaborateurs

- Groupe SNI : Par extrapolation du résultat obtenu sur 65 % du patrimoine.

Remarques :

- pour Icade, en 2013, il s'agit de la surface hors œuvre nette

CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

FILIALES	2014
Caisse des Dépôts (Etablissement public)	Les énergies renouvelables représentent 35,3 % de la consommation totale d'énergie
Compagnie des Alpes	Les énergies renouvelables représentent 98 % de la consommation électrique
Icade	Les énergies renouvelables représentent 100 % de la consommation totale d'énergie du siège social
Informatique CDC	Les énergies renouvelables représentent 100 % de la consommation totale d'énergie

VOLUME DES DECHETS

En tonnes	Volume total déchets produits par les collaborateurs - hors métier (t)			dont volume des déchets DEEE produits (t)	dont volume de déchets non dangereux (ordures ménagères) (t)	dont volume des déchets papiers/cartons (t)
	2014	2013	Evolution 2013/2014	2014	2014	2014
Caisse des Dépôts (Etablissement public)	914,73			17,28	267 Part recyclés : 43 % Part valorisés énergétiquement : 122,6 %	477,86
Bpifrance	192,21	182,37	5%	1,71	192,21	73 Part recyclés : 100 %
CNP Assurances				0,81	41,64	149
Egis	424				424	nd Part recyclés : 100%
Groupe SNI	26	119	-78%			22
Icade	105	123	-15%	0,1	105	59 Part recyclés : 83 %
Qualium	8	8	0%	0,08	7,92	2,1
Transdev	17728				12413	959 Part recyclés : 26 %

Périmètre :

- Etablissement public Taux de couverture : 70 % (hors sites des directions régionales et d'Angers)
- Bpifrance : siège social Le Vaisseau-Maison-Alfort
- Compagnie des Alpes : indicateur consolidé dans la partie métier qui représente une part plus significative des volumes totaux de déchets.
- Groupe SNI : Par extrapolation du résultat obtenu sur 87 % du périmètre Groupe.
- Egis : Implantations françaises.
- Transdev : Données Groupe

Remarques

- Groupe SNI : La donnée 2013 est issue du bilan carbone 2010 car il n'existait pas de données plus récentes lors de la période de reporting 2013.
- Qualium Investissement : sur la base du bilan carbone 2013 ; tri sélectif instauré en 2014 avec la société de recyclage « Les Joyeux Recycleurs »

MESURES DE PREVENTION, DE REDUCTION OU DE REPARATION DE REJETS DANS L'AIR, L'EAU ET LE SOL AFFECTANT L'ENVIRONNEMENT

Caisse des Dépôts (Etablissement public)

Afin de limiter les déplacements, de respecter l'équilibre vie professionnelle/vie privée et de réduire l'impact environnemental de la Caisse des Dépôts, la visioconférence est recommandée aux collaborateurs de l'Etablissement public. Elle a été utilisée à hauteur de 16 131 heures en 2014.

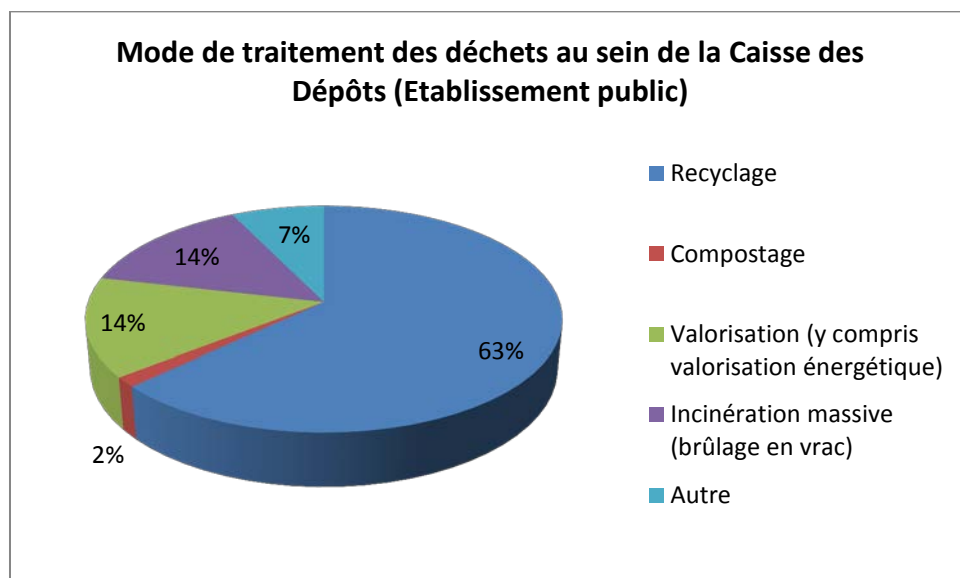
Lorsqu'un déplacement professionnel s'impose, la "charte voyage" pose les règles associées dont notamment :

- La limitation de l'usage du taxi auquel le recours est strictement encadré (il est possible d'avoir recours à un GreenCab - taxi hybride) ;
- L'obligation de recours aux transports en commun dès lors qu'un réseau est disponible ;
- La limitation sous condition de l'usage de l'avion.

Le télétravail est également une mesure permettant de limiter les émissions des déplacements domicile-travail (267 collaborateurs concernés).

Par ailleurs, les plans d'actions internes, tel celui des achats responsables, visent à réduire les émissions de la Caisse des Dépôts (exemples : achats de produits verts, limitation du nombre de livraison...).

Enfin l'établissement public compense une partie de ses émissions CO2. En 2014, 19 166 unités carbone ont ainsi été compensées au profit d'un projet de substitution d'énergies fossiles par des énergies renouvelable dans le secteur d'activité de la transformation de bois.



Bpifrance

La politique de déplacements professionnels définit des seuils de temps de trajet au-delà desquels les transports par rail ou air peuvent être utilisés de préférence aux autres véhicules. Le catalogue de

véhicules de fonction propose des véhicules majoritairement émetteurs de moins de 120 grammes de CO₂ par kilomètre et dans tous les cas moins de 130 grammes.

Afin de limiter les émissions de CO₂ induites, la consommation d'électricité est partiellement prise en compte dans le calcul de l'intéressement des collaborateurs, ainsi que la consommation de papier.

CDC Biodiversité

Des mesures sont mises en place en interne pour réduire les rejets dans l'air : procédures internes sur les déplacements avec la priorité donnée au train, utilisation de systèmes de visio-conférence...

CDC Climat

CDC Climat dispose d'une charte « frais professionnels » qui incite à privilégier :

- Les visioconférences et les audioconférences plutôt que les déplacements lorsque c'est possible ;
- Le train plutôt que l'avion ;
- Les transports en commun plutôt que le taxi ;
- Les transports doux autant que possible.

Après une année d'expérimentation concluante en 2013, le recours au télétravail a été poursuivi et développé en 2014.

Compagnie des Alpes

7 domaines skiables sur 9 et 2 parcs sur 13 ont mis en place des navettes pour leurs employés afin de limiter l'emploi des véhicules personnels et faciliter l'accès au lieu de travail.

Egis

Des mesures de sensibilisation aux rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant l'environnement ont été conduites en 2014. Egis propose chaque année deux rendez-vous de sensibilisation à ses collaborateurs lors des semaines du Développement durable (avril ou juin) et de la Mobilité et de la Sécurité (septembre). Le reporting environnemental d'Egis comprend des indicateurs énergie et climat, utilisés dans le présent rapport. Les filiales spécialisées d'Egis contribuent à la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs, une partie de leurs travaux étant mise en partage (réseaux techniques, entretiens Campus, médias internes). Les filiales certifiées ISO14001 développent des programmes de sensibilisation spécifiques.

Des actions ont été menées prioritairement sur les déplacements : mise en place d'un outil de communication unifié (Lync) qui facilite les réunions à distance, évolution vers un parc automobile moins émetteur en CO₂.

Un accord sur le télétravail en vigueur chez Egis.

Groupe SNI

Suite à la réalisation du bilan carbone Groupe SNI, il a été identifié que les déplacements avaient un poids important dans les émissions de gaz à effet sur la part activité administrative de l'entreprise. Ainsi un projet de charte de voyage est en cours de réalisation. Le développement des communications via visioconférence permet d'ores et déjà de réduire les déplacements des salariés. Par ailleurs, une campagne éco-gestes portant sur les consommations en générale a été réalisée en

2013. Les quantitatifs identifiés sont les émissions de CO₂ liées aux déplacements et les consommations d'eau.

Icade

Pour réduire l'impact écologique et économique des déplacements, Icade a mis en place des outils adaptés :

- Recours à un prestataire externe avec une plate-forme hébergée (Notilus) pour acquérir tous les titres de transports à des prix négociés et optimisés en terme d'émission de CO₂ (avion réduit au strict minimum) ;

- Politique active de gestion optimisée du parc de voitures de fonction avec limitation des attributions et réductions annuelles des émissions de CO₂ ;

- Depuis 2014, développement des équipements de visioconférence dans les salles de réunion à Paris et en régions, ayant permis de réduire le nombre de déplacements ;

- Depuis 2014, dans le cadre du Hub, outil interne de prospective et d'innovation mobilisant près d'un tiers des collaborateurs autour de 17 programmes de travail, un groupe de travail est consacré au bureau de demain et au télétravail.

Informatique CDC

Une politique de sensibilisation est à l'œuvre via les outils de communications (affichage, intranet, videoflash...). Les collaborateurs ont à leur disposition des prises de rechargement pour véhicules électriques et Informatique CDC recourt aux taxis Greencab pour les déplacements professionnels. Les indicateurs disponibles suivis sont :

- La visioconférence ;
- Le télétravail ;
- Le volume de stockage bureautique
- Les impressions.

Société forestière

Une réorganisation géographique des secteurs gérés par les chefs de centre a été mise en œuvre pour limiter les déplacements. Les déplacements en groupe sont privilégiés lors des sorties de l'agence (réunions en forêt ou à Paris). Les déplacements du personnel sédentaire par les transports en commun (en particulier le train) pour se rendre au travail sont encouragés.

PROCESSUS D'ACHATS RESPONSABLES ET RELATIONS AVEC LES SOUS-TRAITANTS ET LES FOURNISSEURS

Caisse des Dépôts – Etablissement public

Les sept objectifs du plan d'action Achats responsables 2013 -2014 ont tous été atteints :

- Objectif 1 : Cartographie des achats (réalisation d'une cartographie des marchés de l'Etablissement public, identification de nouveaux marchés pour intégrer des leviers de développement durable) ;

- Objectif 2 : Structurer la démarche RSE lors des achats (élaboration d'une fiche type "démarche RSE", production d'une fiche sur les fournitures de bureau et sur le nettoyage, rédaction d'un guide d'aide aux notateurs du questionnaire RSE, développement de l'intégration des clauses insertion dans les marchés, rapport de suivi des marchés avec contrat d'insertion) ;

- Objectif 3 : Intégrer l'impact du développement durable lors des travaux (élaboration d'un support de présentation du bilan annuel à partir du tableau de bord, rédaction et mise en place de clauses de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises « type » par typologie de marchés de travaux et de prestations intellectuelles associées) ;

- Objectif 4 : Aide aux populations écartées de l'emploi ;

- Objectif 5 : Délai de paiement des fournisseurs (réduction du délai global de paiement des factures papier, réduction du pourcentage de factures avec intérêts moratoires) ;

- Objectif 6 : Fournitures vertes (développement de l'achat de fournitures de bureau "vertes") ;

- Objectif 7 : Green IT (optimisation de la durée de vie des téléphones mobiles).

La performance de responsabilité sociétale et environnementale ou de développement durable des candidats est souvent prise en compte lors de l'attribution des marchés. Une réflexion sur la mise en place de procédures d'accompagnement des fournisseurs dans leur démarche RSE est prévue en 2015.

Bpifrance

La procédure des achats définie en 2014 invite les responsables concernés à acheter « responsable » en privilégiant les produits éco conçus, en interrogeant les fournisseurs sur leurs politiques RSE, et en veillant à la transparence des pratiques, dans le respect des dispositions réglementaires en matière de protection de la main d'œuvre, des conditions de travail et de l'environnement. Bpifrance mène une politique d'achats responsables (papier éco-labellisé, copieurs économes en énergie, flotte de véhicules émetteurs de moins de 150 grammes de CO₂ par kilomètre).

CDC Climat

CDC Climat a mis en place une charte d'achats durables basée sur 19 engagements. La filiale a fait le choix de favoriser dès que possible les marchés ateliers protégés ou encore les entreprises adaptées.

CNP Assurances

L'intégration de la RSE dans la politique achat s'est d'abord développée dans les grandes entités du Groupe : CNP Assurances et le Groupe Caixa Seguradora. La démarche des autres filiales progresse aussi notamment au sein du « Green Group » de CNP UniCredit Vita.

Les engagements RSE de CNP Assurances sont déclinés par la direction des achats. Tous les acheteurs sont sensibilisés et la plupart formés aux exigences RSE. La charte éthique et déontologique interne aux achats et le code de déontologie gouvernent leurs pratiques achats. Les principaux appels d'offres et consultations comportent un volet RSE, critère de qualification de la proposition. Signataire du Pacte mondial, CNP Assurances promeut systématiquement son engagement en faveur du respect des droits de l'homme auprès de ses sous-traitants et fournisseurs. Des clauses contractuelles sur la protection des travailleurs figurent dans les contrats. En aval de la contractualisation, une évaluation RSE des principaux fournisseurs par EcoVadis est en cours de déploiement. La quasi-totalité des fournisseurs de biens et de services ou de prestations intellectuelles de CNP Assurances est située en France. Le recours à la sous-traitance est limité essentiellement aux prestations intellectuelles ainsi qu'à des travaux d'imprimerie, routage, mise sous pli, archivage, saisie de masse, déport d'accueil téléphonique et maintenance.

Compagnie des Alpes

En complément des actions internes, les clauses des contrats signés par les filiales du groupe Compagnie des Alpes reflètent l'attachement du Groupe à ne pas participer à des pratiques de travail dissimulé ou ne respectant pas la réglementation.

De même, le groupe Compagnie des Alpes prévoit des clauses de protection de la propriété intellectuelle et des licences dans ses contrats.

Dès que cela est pertinent, le contrat prévoit des clauses concernant la protection de l'environnement et un plan de prévention, éventuellement accompagné d'un guide prévention-sécurité-environnement. Les services achats participent à la suppression des produits chimiques les plus dangereux en les refusant ou les limitant lors des commandes.

Le groupe Compagnie des Alpes porte une attention particulière à la conformité et le niveau de sécurité des articles thématiques vendus dans les boutiques des destinations de loisirs et sites à l'international. Des audits sont notamment menés dans les usines fabriquant des jouets, portant sur des engagements sociaux (travail des enfants, santé/sécurité, environnement...) et les systèmes qualité des usines (système de qualité, contrôle matières premières, processus de fabrication...).

Egis

Il n'existe pas de fonction Achats centralisée au niveau du Groupe, et pas de consolidation à ce sujet. Les principaux achats sont gérés par la Direction des Achats et des Moyens Généraux et la Direction des systèmes d'Information, avec une prise en compte croissante de critères environnementaux. Il existe :

- des bonnes pratiques sur certains types d'achat sur lesquels des responsables ont été identifiés ;
- des accords-cadres signés ;
- une politique Groupe concernant les véhicules de fonction et de service prenant en compte les critères de développement durable (refonte en 2014). Parmi les objectifs de la politique véhicules : commandes limitées à un catalogue de véhicules ayant un faible taux de CO₂, promotion de véhicules hybrides...

Exemples de bonnes pratiques : papier éco-labellisé pour l'ensemble des sites France ; produits d'entretien plus respectueux de l'environnement.

Groupe SNI

Une direction des achats et des moyens généraux, compétente sur l'ensemble du Groupe, a été créée en 2012 avec pour objectifs de systématiser l'intégration du développement durable dans les marchés, de recourir à des pratiques de consommation raisonnée et durable et de promouvoir le recours à la sous-traitance au secteur adapté et protégé en proposant des contrats de service d'établissements et services d'aide par le travail dès que cela est possible.

Icade

La politique d'Icade en termes de responsabilité d'entreprise inclut les relations avec les sous-traitants et correspond en cela à la position du Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies, auquel Icade adhère par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts. Icade organise l'implication de ses sous-traitants par l'adoption progressive de "Chartes d'achats responsables".

L'implication des sous-traitants d'Icade est organisée par l'adoption progressive des Chartes d'achats responsables :

- pour les marchés de travaux de la Promotion, ces chartes, instaurées dans leur principe en 2013 ont été généralisées en 2014 à tous les sous-traitants ;

- à la Foncière, 20 % des fournisseurs représentant 80 % des achats de la foncière ont signé la charte en 2014.

Engagements 2015 :

- Pour la Promotion : engagement permanent de la généralisation de la charte RSE « fournisseurs » à tous les marchés de travaux de la Promotion ;

- Pour la Foncière, intégrer la « Charte d'achats responsables » dans tous les nouveaux contrats ;

- Pour les Services, établir et diffuser la future "Charte d'achats responsables".

En signant les Chartes d'achats responsables, les sous-traitants d'Icade s'engagent sur l'emploi et l'insertion, la prévention contre la corruption, le respect des normes de travail, le respect des droits de l'homme, la prévention des risques environnementaux et des pollutions, la protection de la santé et de l'environnement, l'utilisation durable des ressources, la loyauté des pratiques. L'extension des thèmes couverts par les Chartes sera étudiée en 2015, avec une première expérimentation sur le caractère respectueux de la biodiversité des matériaux utilisés (leurs impacts, non usage de produits phytosanitaires, méthodes d'entretien...).

Informatique CDC

Une politique d'achats responsables est en cours de mise en œuvre chez Informatique CDC. Des critères de développement durable sont intégrés dans le cadre des appels d'offres. Des pièces justificatives (certifications.....) sont demandées aux fournisseurs.

Des critères de développement durable sont intégrés dans les appels d'offre. Un guide d'achats responsables a été diffusé aux collaborateurs concernés.

Société forestière

Les propriétaires institutionnels étant certifiés PEFC, les entreprises qui interviennent sur leurs forêts doivent également être certifiées ou s'engager à respecter le cahier des charges PEFC. La Société Forestière est attentive au respect de ces engagements lors de la contractualisation et du suivi des marchés pour le compte des propriétaires.

Les achats de matériel informatique se font en fonction des accords-cadres de la Caisse des dépôts. Aussi, la dimension développement durable fait partie des critères de sélection dans le cadre d'appels d'offres (exemple : politique « Green IT » de Dell).

La Société Forestière applique les textes en vigueur à la Caisse des dépôts relatifs à la gestion du parc automobile, et notamment la limite 120 grammes de rejet de CO2 par kilomètre pour l'acquisition de véhicules (Circulaire du 2 juillet 2010 relative à l'Etat exemplaire – rationalisation de la gestion du parc automobile de l'Etat et de ses opérateurs).

Transdev

En 2014 une politique d'achats durables a été définie et une charte RSE Fournisseurs Transdev a été élaborée.

Dès le déploiement du nouvel système d'information Achats E-Prism, Transdev suivra :

- la relation Fournisseur par 2 indicateurs : le suivi des contrats intégrant la Charte RSE Fournisseurs Transdev et la part des dépenses réalisées avec des fournisseurs locaux ;

- l'engagement de la filière Achats par 2 indicateurs : le suivi des acheteurs formés à la RSE et au développement durable et le nombre d'actions de sensibilisation à la RSE et au développement durable organisées par la filière auprès des différentes parties prenantes ;

- le suivi de la performance RSE des fournisseurs : une cartographie des risques est en cours de réalisation, elle permettra de cibler les campagnes d'évaluations de la performance RSE des fournisseurs et familles d'achats à risques.

PART DES OPERATIONS INTEGRANT DES CRITERES D'ACHATS RESPONSABLES

ENTITE	PART DES OPERATIONS INTEGRANT DES CRITERES ACHATS RESPONSABLES (%)
Caisse des Dépôts - Etablissement public	61,5 ¹
Bpifrance	0
CNP Assurances	100
CDC Infrastructure	0
Groupe SNI	91
Icade	98 ²

VOLUME FINANCIER DES ACHATS AUPRES DES ENTREPRISES ADAPTEES

ENTITE	MONTANT (€)
Caisse des Dépôts - Etablissement public	913 700
CDC Infrastructure	940
Icade	147 887
Qualium Investissement	9 118

MODALITES DE PRISE EN COMPTE DE LA RSE DANS LA RELATION AVEC LES FOURNISSEURS ET LES SOUS-TRAITANTS

Caisse des Dépôts – Etablissement public

La Caisse des Dépôts – Etablissement public prend en compte les performances RSE et développement durable lors de l'attribution des marchés.

CNP Assurances

CNP Assurances a noué un partenariat avec EcoVadis pour mutualiser le suivi des performances environnementales, sociales et éthiques des fournisseurs de manière globale. L'information est rassemblée sur une plateforme collaborative qui comprend 150 secteurs d'activité et 95 pays. Les évaluations fournisseurs sont demandées à chaque consultation ou nouveau référencement

¹ Sur 135 marchés (hors marchés subséquents) passés en 2014, les critères sociaux et environnementaux suivants ont été intégrés : 2 avec variantes ou allotissement, 58 avec spécifications techniques du cahier des charges, 57 avec critères d'attribution des offres. 97 % des marchés subséquents intègrent des critères d'achats responsables.

² Les chartes RSE fournisseurs concernent la totalité des marchés de travaux de la promotion et 80 % des achats de la foncière en 2014. Les activités de la foncière et de la promotion représentent à elles deux 98 % du chiffre d'affaires d'Icade.

(procédure d'appel d'offres) et une campagne de notation a été lancée en parallèle auprès des principaux fournisseurs. Fin 2014, 98 fournisseurs, correspondant à 37% du montant total des achats, ont été ainsi évalués.

Le groupe Caixa Seguradora intègre depuis 2008 des clauses de responsabilité sociale et environnementale dans ses contrats reprenant les engagements du Pacte mondial (OIT, lutte contre le crime organisé et le trafic de drogue, environnement, fraude et blanchiment). Les contrats conclus avant 2008 ont été mis à jour de ces nouvelles clauses. Les fournisseurs et sous-traitants du groupe Caixa Seguradora s'engagent sur le respect de la réglementation et sur leur responsabilité environnementale. Le non-respect est une cause de résiliation ou autre réponse juridique appropriée.

Compagnie des Alpes

Des précautions sont prises sur les processus de fabrication au regard du travail forcé et du travail des enfants. Ainsi la société Cadevi, en charge du détail des boutiques destinations de loisirs, a mis en place depuis 2011 des audits usines chez ses principaux fournisseurs du Sud-Est asiatique. Ces audits sont réalisés sur la base de critères sociaux (travail des enfants, travail forcé, discrimination, temps de travail, rémunération, santé/sécurité, etc.). Actuellement, six à huit audits sont organisés par an via une société spécialisée (TUV Rheinland) principalement pour les usines de jouets et d'articles de vaisselle. Dans le cadre de son ancrage territorial, le groupe Compagnie des Alpes choisit des fournisseurs si possible locaux, reconnus et partageant les mêmes valeurs, en termes de prévention des risques et de respect de l'environnement. Les conditions contractuelles intègrent de plus en plus ces engagements.

Egis

La priorité est donnée à l'éthique des affaires. Exemple : la procédure *Know Your Customer (KYC)* applicable aux clients et sous-traitants. Des procédures internes définissent les règles à respecter par toutes les sociétés Egis lors de l'établissement de contrats commerciaux (agents commerciaux, cotraitants et sous-traitants inclus) et les diligences à mener en matière de lutte anti-blanchiment et anti-corruption.

Depuis 2014, une clause garantissant l'engagement des prestataires d'Egis au respect des règles éthiques est systématiquement insérée dans les contrats de cotraitance et de sous-traitance de la filiale tant en France qu'à l'international (avant 2014, seuls les contrats à l'international étaient concernés par cette clause).

Par ailleurs, Egis exige pour tous ses cotraitants et sous-traitants :

- une déclaration de la société qui spécifie que ni cette dernière, ni ses dirigeants ne font ou n'ont fait l'objet de condamnations pénales ;

- une déclaration que la Société n'a pas recours au travail clandestin.

Selon la nature des activités ou des missions sous-traitées, il peut être demandé aux sous-traitants une certification (par exemple OHSAS 18001) ou un certificat spécifique.

Selon différents seuils de critères, Egis réalise des enquêtes préalables d'intégrité (*due diligences*). Ces vérifications préalables, dont la précision dépend du niveau de risque, conduisent à l'établissement d'une fiche KYC (*Know Your Customer*) ; l'entrée en relation est validée par la direction dont le niveau hiérarchique dépend du risque estimé. Ces vérifications sont reconduites périodiquement selon une fréquence adaptée à ce niveau de risque. La clause éthique insérée systématiquement dans les contrats prévoit que le sous-traitant « devra répondre à toutes demandes d'Egis sur les mesures et contrôles qu'il aura adoptés pour garantir la conformité » à la

règlementation anti-corruption. Par ailleurs, toutes les sociétés du groupe certifiées a minima ISO 9001 ont mis en place un système d'évaluation de leurs sous-traitants.

Groupe SNI

Des travaux en cours (terme prévu fin 2015) visent à auditer l'intégralité des entités du groupe SNI et à analyser les relations avec les fournisseurs.

Icade

La politique d'Icade en termes de responsabilité d'entreprise inclut les relations avec les sous-traitants et correspond en cela à la position du Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies, auquel Icade adhère par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts. Icade organise l'implication de ses sous-traitants par l'adoption progressive de "Chartes d'achats responsables".

L'implication des sous-traitants d'Icade est organisée par l'adoption progressive des Chartes d'achats responsables :

- pour les marchés de travaux de la Promotion, ces chartes, instaurées dans leur principe en 2013 ont été généralisées en 2014 à tous les sous-traitants ;

- à la Foncière, 20 % des fournisseurs représentant 80 % des achats de la foncière ont signé la charte en 2014.

Engagements 2015 :

- Pour la Promotion : engagement permanent de la généralisation de la charte RSE « fournisseurs » à tous les marchés de travaux de la Promotion ;

- Pour la Foncière, intégrer la « Charte d'achats responsables » dans tous les nouveaux contrats ;

- Pour les Services, établir et diffuser la future "Charte d'achats responsables".

En signant les Chartes d'achats responsables, les sous-traitants d'Icade s'engagent sur l'emploi et l'insertion, la prévention contre la corruption, le respect des normes de travail, le respect des droits de l'homme, la prévention des risques environnementaux et des pollutions, la protection de la santé et de l'environnement, l'utilisation durable des ressources, la loyauté des pratiques. L'extension des thèmes couverts par les Chartes sera étudiée en 2015, avec une première expérimentation sur le caractère respectueux de la biodiversité des matériaux utilisés (leurs impacts, non usage de produits phytosanitaires, méthodes d'entretien...).

Transdev

L'intégration des critères RSE est effective dans les nouveaux contrats conclus.

DELAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

ENTITE	DELAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS
Caisse des Dépôts - Etablissement public	24,03 jours ³
Bpifrance	Les factures sont payées dans les 8 jours suivant leur réception par les services comptables, mais aucun suivi du délai entre date de la facture et délai de paiement n'est mis en place dans le système informatique.
CDC Biodiversité	32 jours
CDC Climat	30 jours
CDC Infrastructure	30 jours
Compagnie des Alpes	30 jours ⁴
Groupe SNI	48 jours
Icade	Entre 30 et 60 jours
Qualium Investissement	Sauf cas particulier, le délai de paiement des fournisseurs des factures courantes (hors frais liés à l'étude des dossiers d'investissement) est généralement de 8 jours. Le délai moyen de paiement exact n'est pas calculé.
Société forestière	117 jours

³ En prenant en compte le délai de courrier de 16 jours pour les factures non dématérialisées, le délai moyen est de 24,03 jours. Ce délai s'élevait à 27 jours en 2013. Hors délai de "courrier", le délai moyen de paiement des factures non dématérialisées est de 16 jours contre 12 jours pour les factures dématérialisées. En 2014, l'Etablissement public a réglé 30 322 factures dématérialisées et 42 342 factures non dématérialisées.

⁴ Le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne dépasse pas 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture. En 2014, les fournisseurs ont tous été payés sous 30 jours.

FORMATION DES COLLABORATEURS DU GROUPE SUR LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LA CORRUPTION

Au niveau de l'Etablissement public

Le dispositif repose notamment sur la formation des collaborateurs, la Caisse des Dépôts ayant opté pour la sensibilisation d'une population de collaborateurs allant bien au-delà des exigences réglementaires (plus de 90% des collaborateurs formés).

En outre, une campagne de sensibilisation à la déontologie a été lancée au second semestre 2014 auprès de tous les collaborateurs de l'Etablissement public. Cette campagne a été matérialisée par la publication sur le site Internet du Groupe CDC d'un vade-mecum reprenant les grands principes déontologiques du code, la publication sur le site intranet CDC d'une bande dessinée relatant différentes situations posant des difficultés d'ordre déontologique (conflit d'intérêt, barrière à l'information/confidentialité etc.) suivie d'un quizz puis distribution auprès des collaborateurs de l'Etablissement public à l'entrée des restaurants d'entreprise de flyers explicatifs.

Au niveau des filiales

- Qualium : sensibilisation de l'équipe au risque pays à la suite de la note de la Caisse des Dépôts sur les pays interdit de transaction (décembre 2013).
- Icade : 250 collaborateurs ont été formés à la lutte anti-blanchiment d'argent et la lutte contre la corruption en 2014, soit 16% des salariés d'Icade.
- Egis : fin 2014, 201 collaborateurs (soit 67% des collaborateurs directement exposés au risque) ont assisté à la formation présentielle.
- CNP Assurances : En 2014, les collaborateurs de CNP Assurances exposés aux risques (soit 2200 personnes) ont suivi un e-learning mis au point avec la Fédération Française des Sociétés d'Assurances et plusieurs grands assureurs. Fin 2014, 85 % d'entre eux avait validé la formation. De même, les collaborateurs de CNP BVP et CNP UniCredit Vita ont reçu une formation sur la lutte contre le blanchiment en 2014. A Chypre et en Grèce des collaborateurs ont également été formés à la lutte contre la corruption, le blanchiment et le terrorisme.

Information et sensibilisation des partenaires

Les partenaires commerciaux sont informés de la politique Ethique d'Egis via l'envoi du questionnaire Egis qu'ils doivent renseigner en vue des diligences. Cette information sera améliorée et mieux formalisée dans les prochains mois par l'intermédiaire du Code d'intégrité Partenaires, qui précisera les principes éthiques pour lesquels Egis attendra un respect strict de la part de ses partenaires et sous-traitants. En 2014, 270 KYC ont été réalisés, dont 241 pour des partenaires et clients privés et 29 pour des agents commerciaux.

GRIEFS, AMENDES, ACTIONS EN JUSTICE

Aucune action en justice en cours au niveau du Groupe pour comportement anti-concurrentiel, infractions aux lois anti-trust et pratiques monopolistiques

Aucun incident de non-respect des réglementations et codes volontaires concernant l'information sur les produits et services, leur étiquetage, la communication/marketing, y compris la publicité, la promotion et les parrainages

Aucune amende relative à la mise à disposition et utilisation des produits et services

Pas de sanction connue ni de grief connu déposé pour non-respect de la réglementation environnementale ou les impacts environnementaux.

Griefs concernant les impacts sur la société déposés, examinés et réglés via des mécanismes officiels de règlement des griefs

CNP Assurances a été sanctionnée par l'ACPR sur les contrats non réclamés: La loi du 17 décembre 2007 a créé pour les assureurs l'obligation de procéder à l'identification des décès non signalés spontanément, ainsi qu'à la recherche et au règlement des bénéficiaires. Elle a ainsi donné aux assureurs les moyens juridiques et pratiques de connaître le décès des assurés. Les moyens internes ont été renforcés progressivement au vu de la complexité des opérations, ils ont ainsi été multipliés par 5 : une équipe de 60 personnes est désormais dédiée au traitement des dossiers antérieurs à 2007. CNP Assurances a pris acte de la décision de sanction de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), qu'elle juge sévère eu égard aux efforts déployés au quotidien par les équipes et aux moyens mis en œuvre depuis 2008. Elle tient également à rappeler qu'elle n'a tiré aucun profit de ces capitaux non réclamés : les produits de leurs placements ne sont pas revenus à l'entreprise mais ont augmenté les sommes dues à l'ensemble des assurés, comme c'est le cas pour tous les contrats d'assurance-vie. En 2014, 24 000 bénéficiaires ont été retrouvés pour un montant de plus de 60 M€.

